

MJC l'Atelier
MONTEUX

PROJET SOCIAL 2018 -2021

ESPACE DE VIE SOCIALE : MJC « L'ATELIER »

**MJC « L'ATELIER » DE MONTEUX
22, BOULEVARD MATHIEU BERTIER
84170 MONTEUX**

AVERTISSEMENT

Cette version est une version corrigée au 20/11/2017 du dossier d'Espace de Vie Sociale déposé auprès de la CAF le 4/10/2017.

Elle est destinée à la communication externe.

Corrections apportées :

- Sur le texte & mise en page
- Précisions sur le diagnostic
- Retrait des données budgétaires
- Suppression fiche de poste animateur EVS

Les corrections sont indiquées par un trait dans la marge gauche du document.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PREAMBULE	4
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	6
2. LA MJC « L'ATELIER » ET L'AGREMENT « ESPACE DE VIE SOCIALE »	7
A. La MJC l'Atelier.....	7
B. Les différentes étapes de la demande d'agrément.....	10
C. La démarche de la MJC.....	10
3. DIAGNOSTIC TERRITORIAL	12
A. Le territoire	12
B. Population.....	13
C. L'offre des équipements et des services à MONTEUX.....	14
D. Analyses du territoire – RESSOURCES / FREINS -	16
4. ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL	17
A. Les axes prioritaires	17
B. La future organisation	18
C. Le plan d'action.....	20
AXE 1 : CONTRIBUER A L'ACCUEIL GENERALISTE, A L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE	21
AXE 2 : FAVORISER L'EMERGENCE DE PROJETS COLLECTIFS OU CITOYENS.....	24
AXE 3 : ACCOMPAGNER ET INFORMER LES 14 - 25 ANS DU TERRITOIRE	26
AXE 4 : CONTRIBUER AUX ACTIONS «PARENTALITE» DANS LE CADRE D'ACTIONS COLLECTIVES	28
AXE 5 : ACTIONS TRANSVERSALES : « CULTURE & CITOYENNETE »	30
5. PROCESSUS D'EVALUATION :	32
6. PROJET POLITIQUE ET ASSOCIATIF DE LA MJC L'ATELIER	33
7. GLOSSAIRE	35
8. SOURCES DOCUMENTAIRES	35
9. ANNEXE 2: PLANNING PREVISIONNEL OCCUPATION HALL	36
10. ANNEXE 3 : FICHES ACTION	37

PREAMBULE

Depuis 2015, la **MJC « L'Atelier » de MONTEUX** a la volonté de réaffirmer son identité de Maison des Jeunes et de la Culture et de pérenniser ses activités. Pour cela, nous voulons revenir aux fondamentaux et à la vision politique de l'éducation populaire projetée à la fin de la seconde guerre mondiale, dont nous trouvons le cadre dans la citation de **Jean GUEHENNO**, alors directeur des mouvements de Jeunesse et de la culture populaire, issue d'une circulaire du 13 novembre 1944 :

" Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue 'une maison de la culture', une 'maison de la jeune France', un 'foyer de la nation', de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes".

Dans nos recherches de solutions, nous avons échangé avec d'autres structures, comme la **MJC / Centre Social de la Croix des Oiseaux** à Avignon ou avec la **Fédération Régionale des MJC**, mais également avec des bénévoles et des adhérents.

Il est apparu plusieurs dispositifs dont l'un d'eux a retenu notre attention : **l'agrément Espace de Vie Sociale** qui par la création d'un lieu d'échange, de vie et de projets, peut s'ouvrir au plus grand nombre.

Proposant depuis plusieurs années des activités, la MJC a perdu au fil du temps cette image de lieu de vie et de partage. Des choix ont été faits, mais ils ne correspondent plus aux besoins et attentes de notre structure, des adhérents, des bénévoles, des intervenants, des partenaires et de nos concitoyens.

La réflexion entamée sur cet Espace de Vie Sociale nous permet de repenser notre structure comme un lieu de vie, de partage et d'accueil généraliste (ouverture vers le plus grand nombre).

Après une réflexion et des discussions en interne, la Présidente de la MJC, Joséphine ASKELOU, a proposé au Conseil d'Administration de lancer la démarche et le processus d'obtention de l'agrément. Cette proposition a été validée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration. Nous l'avons présentée également aux adhérents, bénévoles, salariés, intervenants et aussi aux associations partenaires, ceci dans le but d'établir une démarche dynamique et participative. Le Conseil des Jeunes sera aussi un acteur de ce processus.

Cet Espace de Vie Sociale doit nous permettre de revenir à ce qui avait été imaginé en 1906 quand la Maison pour tous de la Rue Mouffetard à Paris a été créée, « Le Moufle » où étaient proposées des activités culturelles aux habitants, mais très rapidement s'est rajoutée une partie sociale en direction des familles en difficulté. Ce fut un lieu d'échange, de vie, de partage mais aussi d'entraide et d'émancipation.

L'Espace de Vie Sociale doit nous permettre de revenir à ces fondamentaux. Par la mise en place du projet, nous allons réfléchir aux besoins de notre commune. Notre volonté est de développer l'Espace de Vie Sociale sur **l'ensemble de la commune de MONTEUX**.

Les orientations proposées par les différents partenaires (Communes de MONTEUX, CAF 84, MSA 84, Etat & Conseil départemental de VAUCLUSE) servent de support à notre réflexion :

- Jeunesse 15 – 25 ans & la Culture
- Accès aux droits & Accompagner les démarches participatives
- Désenclavement des quartiers en politique de la ville
- Participations des familles.

Tous ces points vont être regardés, nous ne pourrons probablement pas mettre en face de chacun d'eux une réponse dès la première année. Notre objectif est clairement de travailler et **développer la participation** afin de répondre aux besoins et aux préoccupations de nos adhérents et de nos concitoyens dans la durée.

Nous allons devoir travailler notre projet associatif avec l'orientation sociale, regarder le projet social par le prisme de l'éducation populaire qui représente l'essence des Maison des Jeunes et de la Culture. Le Conseil d'Administration a adopté le 21/08/2017 un Projet Politique et Associatif - voir §7 – dont le but est de réaffirmer notre identité et qui doit être la base d'une réflexion plus importante sur la MJC.

Joséphine ASKELOU

Présidente du Conseil d'Administration



Jean-François REYNAUD

Coordinateur de la MJC
Rédacteur



Olivier FRAYSSE

Vice-Président
Vérificateur



1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'équipement :

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE « L'ATELIER » de MONTEUX
Sigle : MJC « L'ATELIER »

Statut juridique du gestionnaire :

Association loi 1901, parution au J.O. : 02 / 07 / 1964
SIREN : 32330026900020
R.N.A. : W 843000835

Objet :

La MJC « L'ATELIER » est une association socio-culturelle, elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun puisse participer à la construction d'une société plus solidaire et plus juste.

Elle est affiliée :

FFMJC : Fédération Française des Maisons des Jeunes & de la Culture.
FRMJC Méditerranée : Fédération Régionale des Maisons des Jeunes & de la Culture Méditerranée

Adresse & Coordonnées :

MJC « L'ATELIER »
22, Boulevard Mathieu BERTIER
84170 MONTEUX

Téléphone : 04 90 66 23 93

Courriel : contact@mjclatelier.fr

Site Internet : www.mjclateliermonteux.fr

Nom du responsable de l'association :

ASKELOU Joséphine, Présidente

Nom du référent du projet Espace de Vie Sociale :

REYNAUD Jean-François, animateur – coordinateur

Courriel : coordination@mjclatelier.fr

Téléphone : 04 90 66 23 93

Agréments :

Education populaire, délivré par le Ministère Jeunesse et Sport, le 19 / 07 / 1976

Jeunesse et sport, délivré par le Ministère Jeunesse et Sport, le 08 / 09 / 1976

Jeunesse & Sport, délivré par le Ministère Jeunesse et Sport, le 11/07/2002

2. LA MJC « L'ATELIER » ET L'AGREMENT « ESPACE DE VIE SOCIALE »

A. La MJC l'Atelier

La MJC en quelques dates:

1964 : Création de la MJC

1971 : Création Mille Club de Monteux

1972 : Première expédition au Sahara (dernière et septième expédition en 81).

1976 : Création des antennes d'Althen et de Bedoin (1978) qui prendront « leurs indépendances » en 1981.

1993 : Transfert des Locaux à la Vannerie

2005 : Début de l'activité « Alphabétisation Socialisante » et transfert à « L'Atelier ».

2008 : Création du Festival URBAN JAM, qui comptera 7 éditions.

2009 : Création du Conseil de Jeunes

2014 : 50ème Anniversaire

Dès la création de l'association, il est développé **des actions vers les jeunes** autour des **pratiques sportives et culturelles** (Kayak, dessin, spéléo, théâtre, ...) mais également **des projets** (séjours de groupes à l'étranger).

La volonté des bénévoles de l'époque était de mettre en œuvre **le projet d'éducation populaire** voulu par Jean GUEHENNO, *citation mentionnée dans le préambule*.

Comme beaucoup de MJC, notre structure a évolué en connaissant des hauts et des bas, des activités sont apparues et d'autres ont disparu. Nous avons eu jusqu'à **850 adhérents** et **30 activités** par saison.

En 2015, la situation financière nous a conduit à prendre des mesures difficiles :

- Licenciement du personnel administratif (responsable de structure et secrétaire/comptable), la gestion courante étant réalisée par les élus associatifs.
- Arrêt d'activités déficitaires avec là aussi le licenciement de l'animateur « Théâtre ».
- Plan d'économie drastique, limitation des dépenses.
- Réorganisation de la gouvernance autour d'un bureau restreint composé de la Présidente, du Vice-Président et du Trésorier de l'association.

Cette situation a remobilisé les administrateurs mais également les adhérents et les intervenants. Nous avons décidé de nous recentrer sur les fondamentaux des MJC et sur la remise en perspective du **projet politique celui de donner la possibilité de devenir des citoyens éclairés** à nos adhérents. Les valeurs que nous défendons sont **la Liberté, l'Égalité, la Fraternité**, même si la Fraternité est pour nous la première. **Nous travaillons pour qu'il y ait toujours plus d'échange, de partage, de mixité, de lien**. Nous défendons **la Laïcité**, valeur consubstantielle de la liberté.

Nous mettons en œuvre la construction de notre projet et donc des citoyens de demain, nous construisons en commun, ensemble et avec.

La MJC a développé, depuis 2009, **un Conseil des Jeunes**. Cette entité est composée de **jeunes de 15 à 25 ans**, elle a sa propre gouvernance et deux représentants au Conseil d'administration. Le but est de mener ces jeunes vers l'autonomie et la prise de responsabilité par, notamment, la préparation de projets qui sont présentés au Conseil d'Administration de la MJC, tel que des projets dynamisant le territoire :

- Le carnaval de Monteux.
- Soirées à thème proposées aux habitants de Monteux
- Bal de promotion
- Après-midi contes de Noël
- Etc.

En 2016, notre situation s'est stabilisée avec un nombre d'adhérents d'environ **450 personnes**, nous avons **19 activités** réparties du lundi au samedi, sur **35 semaines** de septembre à juin, **mais également des stages, des conférences, des apéros-philo, ...** La situation financière est stabilisée grâce au soutien de la Commune et à une gestion rigoureuse.

Les activités sont assurées par :

- 3 salariés représentant 0, 25 Equivalent Temps Plein,
- 5 bénévoles,
- 11 prestataires.

Nous avons assuré 1980 heures d'activité sur l'année 2016.

<i>ACTIVITÉS</i>	<i>JOURS DE COURS</i>
Théâtre	Mercredi
Danse orientale	Jeudi
Pilates / Cross Training	Lundi – Mercredi
Stretching	Lundi
Petits Sportifs	Mardi
Cirque	Jeudi (*) – Mercredi
Yoga	Lundi
Alphabétisation	Mardi – Jeudi
Dessin / Peinture	Mardi – Mercredi
Hip-Hop	Mardi – Mercredi – Vendredi (*)- Samedi
Judo	Mercredi - Jeudi
Petit Judo	Jeudi
Capoeira	Jeudi
Danse Contemporaine	Mercredi
Petit-Brico	Mercredi
Zumba	Mardi
Salsa	Mercredi

Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires et sont ouverts au plus grand nombre, adhérents ou non de la MJC.

Il est à noter le fort investissement des bénévoles, sur l'exercice 2016, les heures valorisables de bénévolat sont de 2500 soit 1.5 ETP, mais nous estimons à plus de 3500 heures l'activité des bénévoles pour faire vivre et animer la structure.

La MJC développe également 3 activités hebdomadaires vers les personnes en situation de handicap :

- Partenariat avec la **Maison d'Accueil Spécialisée des Oliviers** à Monteux sur une activité cirque pour des jeunes adultes
- Partenariat avec **l'Institut Médico-Educatif des IRIS** à Carpentras Serre pour des activités de cirque et de danse Hip-hop pour des adolescents.

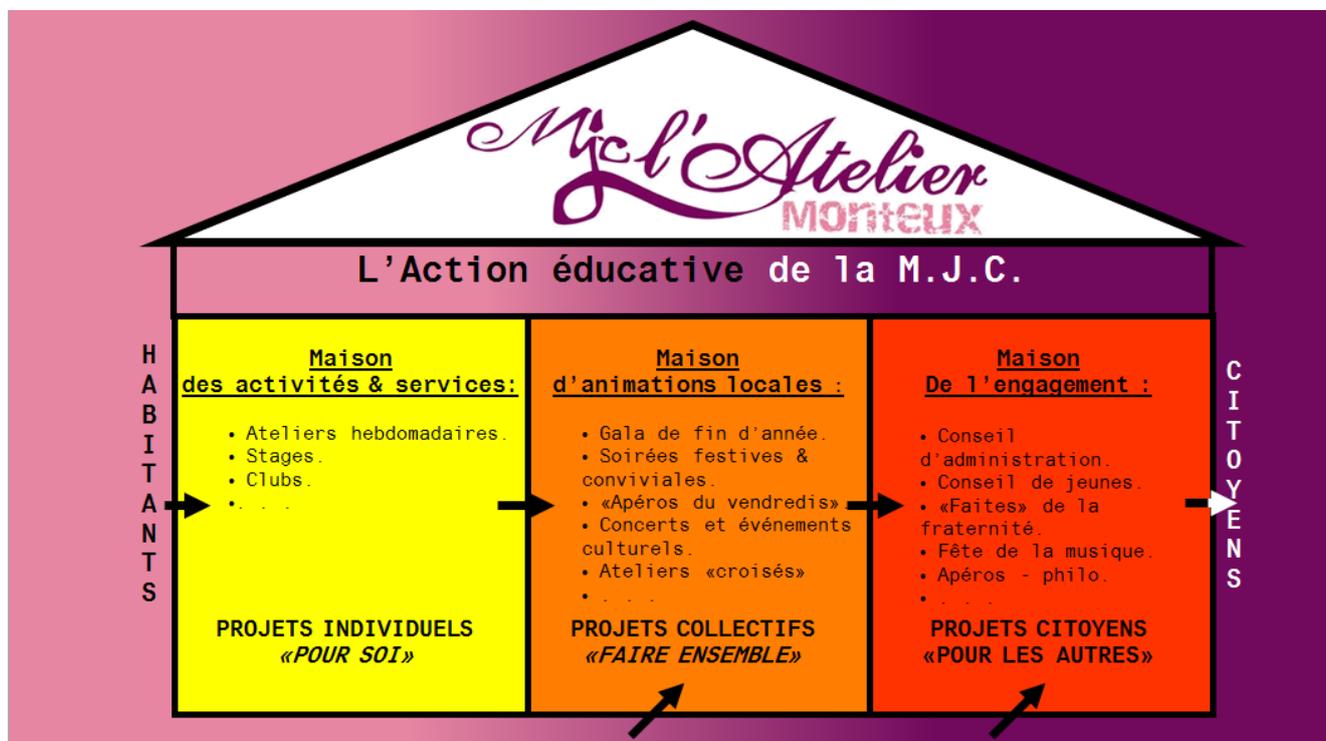
Toujours en 2016, nous avons organisé **des** projets vers la jeunesse de la commune mais également vers tous nos concitoyens, dont :

- **la « faites » de la Fraternité** : une journée en mai organisée avec des associations du territoire.
- **le 5Pointz** : nous avons accompagné deux jeunes dans leur projet de promotion des cultures urbaines.

Nous avons renforcé l'équipe par l'embauche **depuis mars 2017** d'un animateur/coordonateur, à plein temps, qui nous apporte de l'expérience et de la technicité.

Il va nous aider dans la gestion de l'activité courante de la MJC et nous accompagner sur le dossier d'Espace de Vie Sociale.

En conclusion, nous vous présentons notre démarche éducative sous forme d'illustration :



- **La réalisation du diagnostic territorial :**

La démarche du diagnostic territorial a été conçue en plusieurs étapes :

- **Compiler des données:** INSEE, CAF, MSA, Contrat de Ville de Montoux, AURAV, GAL Ventoux
- Mettre en perspective ces données en interrogeant l'environnement social, économique et institutionnel grâce à des **rencontres** avec les élus et techniciens du territoire ou des **questionnaires**.
- Impulser une démarche participative qui s'est concrétisée par la création de **questionnaires** sur papier, l'organisation de **comités techniques mensuels**, les **échanges** avec les adhérents, **temps d'échanges ludiques ou conviviaux**.
- Confronter les perspectives et **valider les orientations**, lors du comité de pilotage du 16 juin 2017.

Nota : sources du diagnostic voir § 9

- **Rédaction Projet Social :**

Suite à la validation des orientations et des axes prioritaires d'interventions, la MJC a proposé un **plan d'action** basé sur des **fiches actions** afin de répondre au mieux aux problématiques repérées. Pour cette phase de rédaction, un **comité de rédaction**, composé de la **Présidente**, du **Vice-Président** et **l'animateur coordinateur**, a été chargé d'établir les documents qui ont été présentés et discutés lors des Conseils d'Administration de la MJC.

Pour toutes les fiches actions, une attention a été portée aux partenariats possibles. Nous proposerons aux associations ou institutions locales de participer aux différentes actions.

Les Comités Techniques ont permis de travailler à la nouvelle organisation, les futures collaborations et la complémentarité des offres ou services à la population de Montoux.

- **L'agrément, la première année et les trois années suivantes :**

La MJC souhaite par ce projet s'inscrire dans le temps long, c'est pour cela que le projet qui est présenté couvre les années 2018 à 2021, soit la totalité de l'agrément.

Après l'obtention de l'agrément pour la première année, un bilan sera effectué en cours d'année afin d'évaluer les actions mises en place par la MJC sur le territoire. Ce bilan sera présenté aux partenaires du projet EVS avec les perspectives et améliorations issues de ce bilan. Des réajustements seront réalisés en terme de fiches actions et planning.

- **Une démarche continue « vers et avec » :**

La MJC estime que le temps imparti pour cette démarche permet de présenter un projet ambitieux et de qualité, néanmoins, elle souhaite développer sa réflexion autour :

- de la participation,
- de la prise de parole
- de l'émergence d'intelligence collective.

Pour cela, la MJC continuera et accentuera son processus « d'interrogation » sur le territoire et de co-construction de réponses aux attentes soulevées avec les usagers et les partenaires.

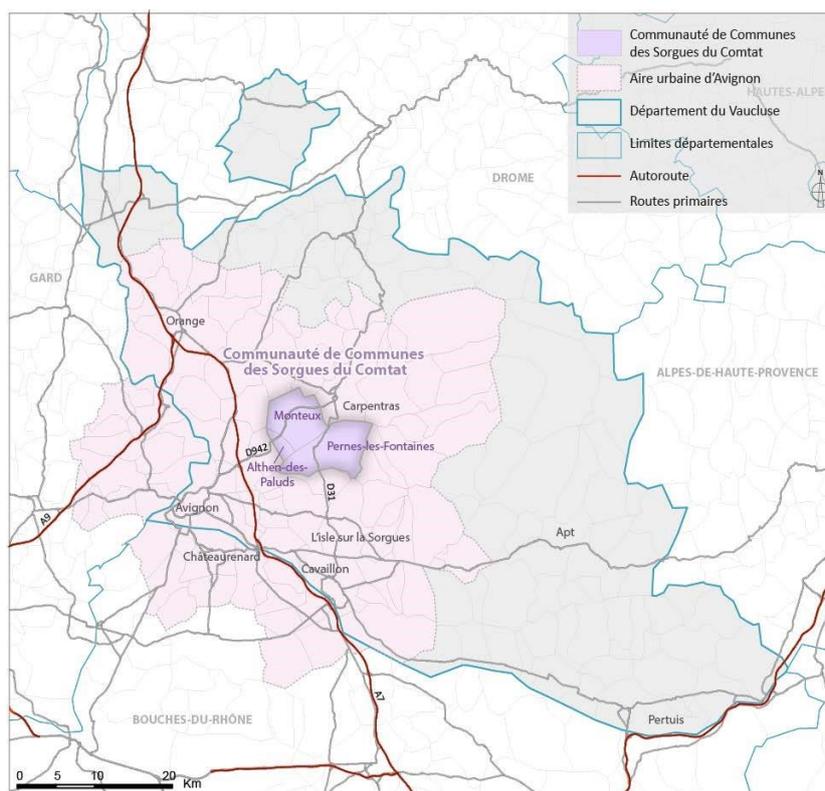
3. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

A. Le territoire

Monteux est une ville **rurale** située au Nord-Ouest de la **Région PACA**, au cœur du département de **Vaucluse**.

Siège de la communauté de communes des **SORGUES DU COMTAT**, qui compte 5 communes, depuis janvier 2017 : Althen des Paluds, Bédarrides, Pernes les fontaines, Sorgues et Monteux.

Elle jouit d'une situation stratégique, entre **Avignon (Grand Avignon)** et **Carpentras (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin)**, renforcée par la Voie Rapide RD 942 (2 x 2 Voies Avignon - Carpentras) et de la ligne SNCF Avignon – Carpentras.



Un quartier de Monteux est entré dans le dispositif Politique de la Ville en 2015, quartiers « politique de la ville » en 3 zones géographiques **Vieux-Moulin, centre ancien et Mûriers**.

Monteux compte cinq zones d'activités, dont l'éco quartier de « Beaulieu », labellisé « site expérimental de développement durable européen ». Ces zones d'activités sont attractives autant en terme d'emploi qu'en terme de notoriété (Entreprise Mac Cormick-Ducros, etc.)

B. Population

Monteux est une ville de plus de **12 000 HABITANTS**.

- Depuis 1960, on note une **DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE** importante :
 - Taux de natalité stable, mais apport de nouveaux arrivants régulier.
 - En 40 ans, la population de Monteux a quasiment doublée, en 1975 : Monteux comptait 6470 habitants.
 - Durant les 4 dernières années, la population a augmenté de 7 %.
- Sa population est plutôt **JEUNE** :
 - 22,5 % de la population a moins de 18 ans soit 2759 personnes au 1er janvier 2016,
 - 26 % de la population a moins de 20 ans,
 - 58 % de la population a moins de 45 ans.

- Milieu **OUVRIER ET EMPLOYE** :

Les principales catégories socio-professionnelles représentées sont les ouvriers et employés : 60 % des actifs. Bien que Monteux soit en milieu rural, les agriculteurs sont les moins représentés avec moins de 2 % des actifs et très peu de jeunes agriculteurs.

- Signe de **PRECARITE** :
 - 26 % des foyers ont un Quotient Familial inférieur à 465 €.
 - Taux de familles monoparentales élevé : en 2015, parmi les allocataires CAF, la commune compte 26% de foyers monoparentaux et 40% dans le périmètre du contrat de ville.
 - Taux de chômage 12,6 % chiffre pour l'année en 2013. Le taux de chômage chez les jeunes, moins de 25 ans, est de 34 %, *soit 8 points supérieurs à la moyenne française.*

Rappel de la définition : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives ...» Définition officielle publiée dans le Journal officiel de 1987.

C. L'offre des équipements et des services à MONTEUX

• **Équipement culturel et socio-culturel :**

- MJC : **1**
- Maison des Associations : **OUI**
- Ecole de Musique : **OUI** (associative)
- CCAS : **OUI**
- Bibliothèque : **OUI** (associative)
- Radio Associative : **1**
- Salle de spectacle & des fêtes : **1**
- PIJ / BIJ : **NON** (Carpentras / Sarrians / Pernes les fontaines)
- PAIO: **NON**
- CIO : **NON**
- Centre Multimédia / EPI : **NON**

• **Sport :**

- Boulodrome : **1**
- Complexe Sportif : **1**
- Espace Multisports : **2**
- Halle des Sports : **1**
- Gymnase : **1**
- Cours de Tennis : **OUI**
- Parcours Santé : **1**
- Skate Parc : **1**
- Stades : **3**

• **Éducation :**

- Groupes scolaires : **5 dont 1 privé sous contrat**
- Collèges : **2 dont 1 privé sous contrat**
- Lycées Généraux : **Non, plus proche Carpentras (5 Km) & Sorgues (15 Km)**
- Lycées professionnels et Agricoles : **1 MFR, Carpentras (5 Km)**

• **Garde d'enfants et accueil de Mineurs :**

- ALSH : **OUI (Municipal)**
- Accueil Jeunes : **OUI (Municipal)**
- Accueil péri & extrascolaire : **OUI**
- Crèches : **2**
- NAP : **OUI**

• **Services solidarité :**

- CMS : **Permanences, basé sur Carpentras**
- Aides à domicile : **OUI**
- Médiateurs sociaux : **OUI**
- Aide alimentaire : **2 associations**
- Foyer pour senior : **OUI (Associatif)**

- **Services Emploi :**
 - Mission Locale : *Permanences, basé sur Carpentras*
 - Pôle emploi : *NON, Carpentras*
 - Cellule emploi intercommunale : *OUI*

- **Services Santé :**
 - Planning Familial : *NON, Avignon*
 - CMPP : *NON, SORGUES*
 - Infirmières : *OUI*
 - EHPAD : *OUI*
 - IME : *OUI*
 - Pharmacies : *OUI*
 - Laboratoires : *OUI*
 - Médecins généralistes : *OUI*
 - Dentistes : *OUI*
 - Orthophonistes : *OUI*
 - Ostéopathe : *OUI*
 - Pédicure-Podologue : *OUI*
 - Psychologues : *OUI*
 - Sage-femme : *OUI*
 - Vétérinaire : *OUI*

- **Professionnels et intervenants juridiques :**
 - Permanence d'assistance d'aide juridique : *NON, Carpentras*

- **Services publics et services à la population :**
 - Centre des Finances publiques : *OUI*
 - La poste : *OUI*
 - Gare SNCF : *OUI*
 - CAF / MSA : *OUI*
 - CPAM, CARSAT : *NON, Carpentras*
 - Caserne de pompiers : *OUI*
 - Police Nationale : *OUI*
 - Police Municipale : *OUI*

- **Associations locales :**
 - Culture & Activités Artistiques : *25*
 - Loisirs : *10*
 - Santé & Solidarité : *17*
 - Sports : *51*
 - Vie pratique : *28*

D. Analyses du territoire – RESSOURCES / FREINS -

FORCES / RESSOURCES	FAIBLESSES/ FREINS
<p>Territoire attractif et en développement à la fois en termes de population et de projets économiques. Situé sur l'axe Avignon - Carpentras.</p> <p>La volonté de la commune et des principaux partenaires de répondre aux besoins de la population. (CCAS structuré ; Contrat de Ville ; réflexion Quartiers de la Ville, etc.)</p> <p>L'implication des principaux partenaires dans la démarche participative pour l'émergence d'un EVS : Services municipaux, État, CAF, MSA, Département du Vaucluse, Mission locale, ADVSEA84, associations locales.</p> <p>Territoire avec une offre importante associative : plus de 120 associations</p> <p>La MJC appartient à un réseau important (associations locales, fédération française, régionale des MJC -35 associations-).</p> <p>Population de Monteux, JEUNE : 22,5 % de la population - 18 ans soit 2759 personnes au 1er janvier 2016 58 % de la population - de 45 ans.</p> <p>Offre culturelle présente et une programmation qui se densifie et diversifie.</p>	<p>Signes de précarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 "Quartier Politique de la Ville" qui représente 10 % de la population, avec 3 secteurs à l'identité marquée : Vieux Moulin, centre-ville et les Muriers. - Taux de familles monoparentales élevé : 26% de foyers municipaux sont monoparentaux, 40% dans le périmètre du contrat de ville. - 26 % des foyers ont un Quotient Familial inférieur à 465 €. - Taux de chômage chez les jeunes : 34 % - Certaines zones d'habitation, hors QPV, en risque de fragilisation. <p>Difficultés de lisibilité et/ou d'accès des permanences qui existent pour l'accueil des publics (CMS, PMI, Etc.).</p> <p>Proximité de Carpentras qui freine le développement d'antennes locales.</p> <p>Difficultés d'accès au numérique par manque de structures d'accueil ou d'accompagnement. Cela a un impact sur l'accès et le maintien des droits de la population.</p> <p>Habitat diffus avec peu de relation entre les zones d'habitations et pas de transports interurbains.</p> <p>Schéma complexe des transports collectifs - 3 intercommunalités / peu de lien entre les bus du département et ceux des intercommunalités & bus / train-</p> <p>Fort taux de nouveaux arrivants, avec des questionnements autour de leur implication et leur participation à la vie locale ou de quartier.</p> <p>Questionnement sur l'accès à l'information, plus particulièrement auprès des jeunes : Prévention Santé, Orientation, etc.</p> <p>Associations avec souvent peu de bénévoles. Peu de synergie entre les associations du territoire.</p> <p>Promotion des pratiques amateurs qui restent limitées.</p>

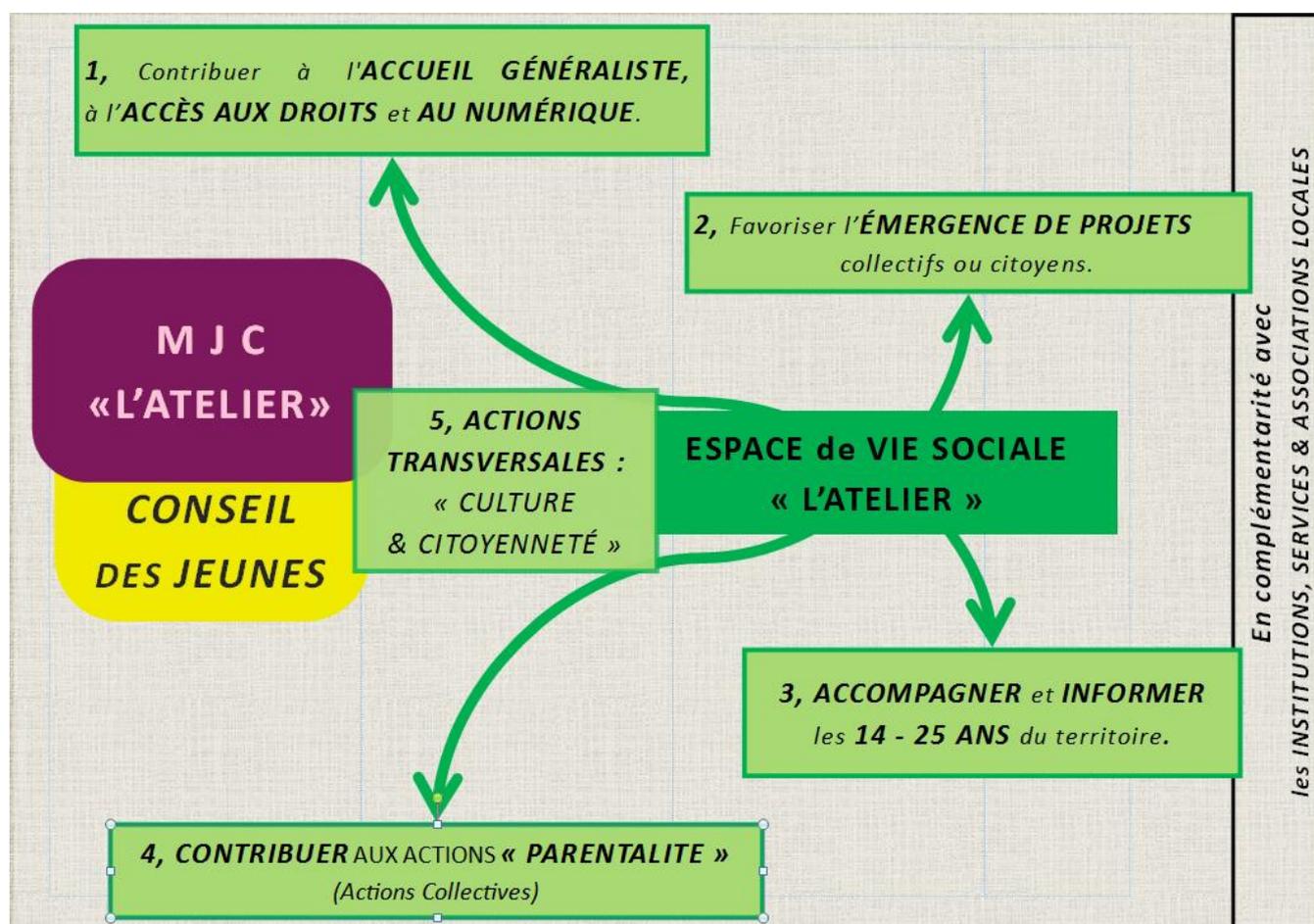
4. ÉLABORATION DU PROJET SOCIAL

A. Les axes prioritaires

Suite à l'analyse du territoire, aux échanges entre les techniciens locaux, lors des Comités Techniques, la MJC a proposé, lors du Comité de Pilotage du 16 juin 2017, 4 axes de réflexion:

- Contribuer à l'accueil généraliste, à l'accès au numérique et à l'accès aux droits.
- Accompagner et Informer les 14 - 25 ans du territoire (voire 25-30 ans).
- Favoriser et Participer à l'émergence de projets collectifs & citoyens.
- S'impliquer dans la réflexion autour de la parentalité sur le territoire. Créer les conditions d'accueil.

Ces orientations **ont été validées** lors de ce COPIL. Nous proposons une représentation schématique qui sera détaillée dans le plan d'action (voir § C) :



B. La future organisation

Pour mettre en place ce projet, LA MJC L'ATELIER propose:

- **Entité « MJC / EVS » :**

Les élus du Conseil d'Administration de la MJC souhaitent que l'identité historique reste la MJC et que le futur Espace de Vie Sociale soit une extension de périmètre. Nous réfléchissons au fur et à mesure du développement projet sur les questions : **d'identité propre et visuelle, de temps d'ouverture, du personnel.**

- **Gouvernance/pilotage :**

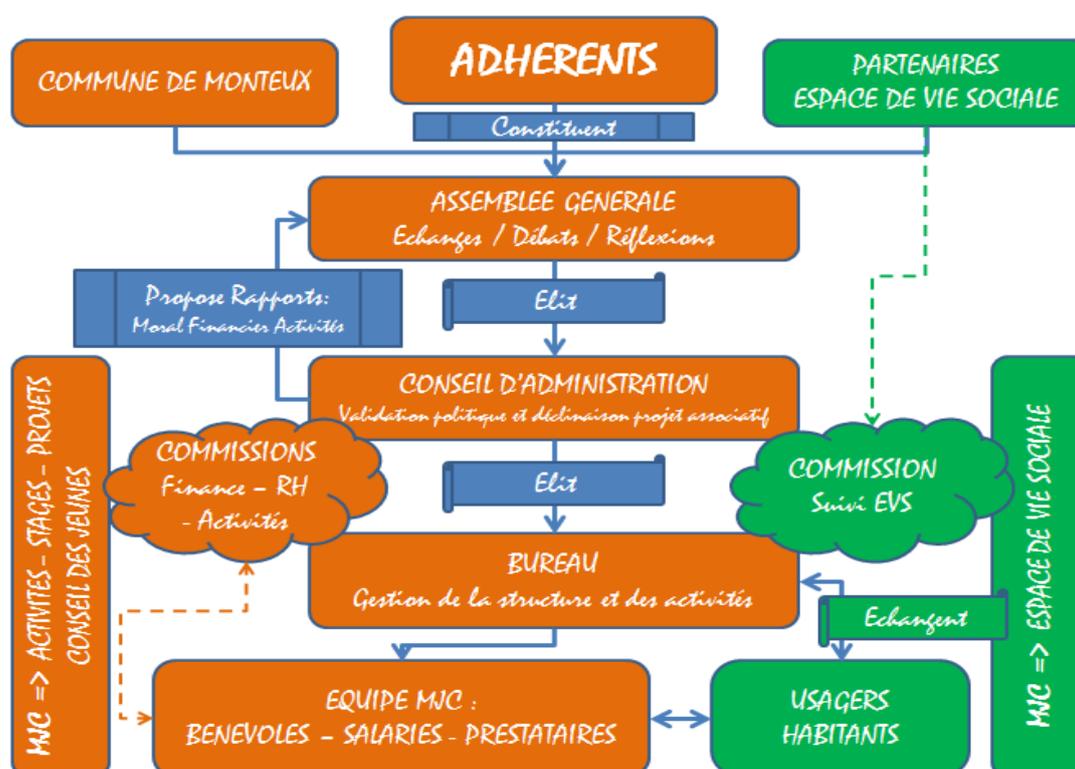
La coordination de l'EVS sera assurée par le coordinateur de la MJC. Il rendra compte au Conseil d'administration de la MJC ou à son représentant désigné pour cette activité.

Des réunions mensuelles techniques seront mises en place afin de vérifier l'adéquation entre le prévu et le réalisé. A la fin de chaque action, un retour d'expérience sera établi permettant de visualiser et analyser les réussites, les difficultés et déterminer les éventuelles améliorations (Cf. §5).

Une commission de suivi sera également créée dont les missions seront notamment de préparer les actions futures suite au retour d'expérience établi en réunions mensuelles, de vérifier le suivi budgétaire de l'EVS, de regarder l'adéquation entre les axes et les actions entreprises. Elle se réunira mensuellement, les partenaires seront, à leur demande, membres de cette commission.

- **Organisation schématique :**

Cette représentation a pour but de présenter les liaisons qui seront mises en place pour la gestion de l'Espace de Vie Sociale. Cette organisation sera analysée après 6 mois de fonctionnement afin d'affiner et proposer des ajustements. Le travail de 2018 consistera à ouvrir la possibilité aux adhérents et aux usagers de participer à des commissions ou des projets (création, pilotage, ...). Les salariés, les prestataires, les partenaires associatifs ou institutionnels seront également impliqués dans cette démarche participative.



Nota : certains des éléments présentés seront mis en place courant dernier trimestre 2017 ou premier trimestre 2018 (ex : commission suivi EVS)

- **Personnel :**

Les ressources humaines appelées à intervenir sur l'Espace de Vie Sociale seront celles de la MJC afin d'assurer une continuité entre la MJC et les actions de l'EVS.

Le Conseil d'Administration a validé l'embauche d'un nouveau collaborateur, **Animateur « Espace de Vie Sociale »**, à plein temps (voir annexe 1). Cette embauche sera lancée en amont du projet pour une prise de poste en Octobre ou Novembre 2017. Le but est que cet animateur soit opérationnel dès l'obtention de l'agrément et l'ouverture de L'Espace de Vie Sociale au 01/01/2018. Nous envisageons de pouvoir accueillir des services civiques ou stagiaires sur des missions ou des actions ponctuelles.

Noms	Prénoms	Fonction	Formation initiale	Temps EVS
REYNAUD	Jean-François	Animateur/coordonateur MJC & EVS	DEUST AGAPSC	0.25ETP
FAUGERE	Emmanuelle	Animateur EVS	Maitrise	1 ETP

Nota : Les bénévoles prendront une part active dans le fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale et la réalisation des actions. Les heures seront valorisées lors des bilans intermédiaires et du bilan annuel.

- **Formation :**

Dans le cadre de l'accueil informel, il est nécessaire de former le personnel intervenant sur ces actions aux procédures, outils informatiques et de communications des partenaires. Ces formations devront être réalisées en amont de la mise en place des actions.

- **Logistique :**

Pour que nous puissions proposer un accueil confidentiel, convenable et pertinent, nous préconisons :

- **Que le hall d'entrée soit dédié essentiellement à l'accueil de l'Espace de Vie Sociale**, lors de ces temps d'ouverture. Ce qui devra se traduire par :
 - **l'accès direct par les salles**, pour les autres utilisateurs (Scolaires ou Associations)
 - **l'utilisation d'une cloison amovible** entre la partie « SALLE D'ACTIVITE + TOILETTES » et la partie « HALL D'ENTREE + BAR ET BUREAUX »
- Que le **bureau de direction** (bureau derrière le bureau d'accueil) soit installé à l'étage dans l'ancienne salle informatique (zone interdite au public), pour qu'il puisse devenir **un bureau d'accueil confidentiel** et dédié à l'Espace de Vie Sociale et à ses partenaires.
- L'investissement dans :
 - Du mobilier d'accueil et de bureau : chaises, fauteuils, tables, cloisons amovibles, tableau d'affichage, etc.
 - Des outils ou ressources numériques/bureautiques : postes informatiques, logiciels, routeurs, photocopieur couleur, relieuses, plastifieuses, coupe-papier etc.

C. Le plan d'action

La MJC L'Atelier souhaite proposer une réponse **sur les quatre prochaines années** aux orientations validées en COPIL. Il s'agit de s'inscrire dans le temps. Le premier agrément pour l'année 2018 pourra, suite à la première évaluation, déboucher sur 3 autres années. Cette volonté, du Conseil d'Administration, s'explique par la démarche de la structure de s'engager pleinement dans ce dispositif ainsi que de proposer un projet ambitieux, durable et cohérent.

Dans ce paragraphe, sont exposées les synthèses des actions que la MJC propose de mettre en place. Chaque action est déclinée dans une fiche autoporteuse (voir annexe 2) détaillant l'ensemble des items suivants :

1. Présentation du projet
2. Contexte :
3. Objectifs spécifiques à l'action :
4. Méthodes (A : Rétro planning ; B : La pédagogie)
5. Communication et valorisation de l'action
6. Partenaires
7. Moyens (A : Humains ; B: Matériels ; C : financiers)
8. Critère d'évaluation de la fiche action
9. Perspectives (A: N+1 ; B: Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale)

Annexe

Dans les représentations graphiques, toutes **les fiches action encadrées en rouge** correspondent à des actions que nous développerons prioritairement lors de la première année. Pour les fiches actions restantes, nous lancerons sur la première année les réflexions nécessaires à leur mise en place aux dates ou périodes indiquées.

AXE 1 : CONTRIBUER A L'ACCUEIL GENERALISTE, A L'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

Avant de présenter des propositions d'actions et une synthèse pour cette orientation, rappel de quelques définitions afin de mieux aborder ces notions :

- **Mission d'accueil généraliste :**

Elle s'adresse **A TOUS PUBLICS**, Elle a pour but de leur apporter les **PREMIERS REPERES** nécessaires à leurs questionnements, en les aidant **A IDENTIFIER LES RESSOURCES LOCALES** disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie.

De cette définition, nous entendons que nous devons pouvoir :

- Accueillir toutes personnes, sans discriminations,
- Écouter leurs besoins ou envies, si besoin les reformuler,
- Leur indiquer les dispositifs, organismes ou toutes personnes relais pouvant les accompagner ou répondre à leurs attentes.

- **Mission d'accès aux droits :**

L'accès au droit défini par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique, modifiée par la loi n° 98-1163 du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits, consiste à offrir, dans des lieux accessibles à tous, des services :

- D'information sur les droits et devoirs des personnes
- D'orientation vers les structures chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits
- D'aide à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation
- D'assistance par un professionnel compétent au cours de procédures non juridictionnelles, devant certaines commissions ou devant certaines administrations
- De consultations juridiques et d'assistance pour la rédaction ou la conclusion d'actes juridiques

De cette définition, nous entendons que nous devons pouvoir :

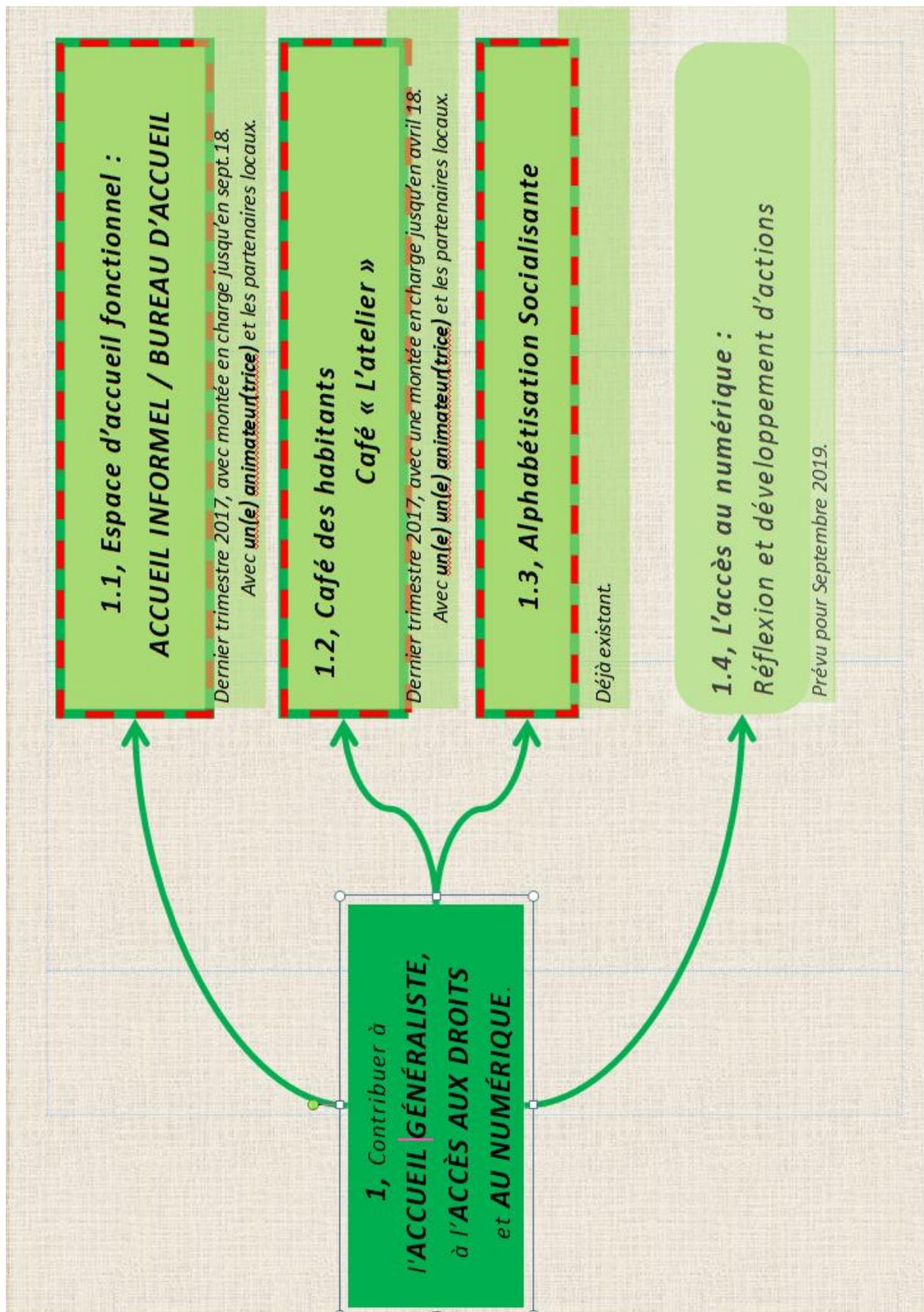
- Rappeler les droits et les devoirs de chacun,
- Accompagner les usagers vers des associations ou institutions capables de les accompagner et de les mettre en lien avec des professionnels.

- **Mission d'accès au numérique (réduire la fracture numérique) :**

S'adressant à tous, elle doit permettre d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique.

De cette définition, nous entendons que nous devons pouvoir :

- Proposer des outils en libre-service : ordinateurs et logithèques, accès internet, photocopieurs, etc.
- Accompagner ou initier les personnes ayant des difficultés à utiliser l'outil informatique.

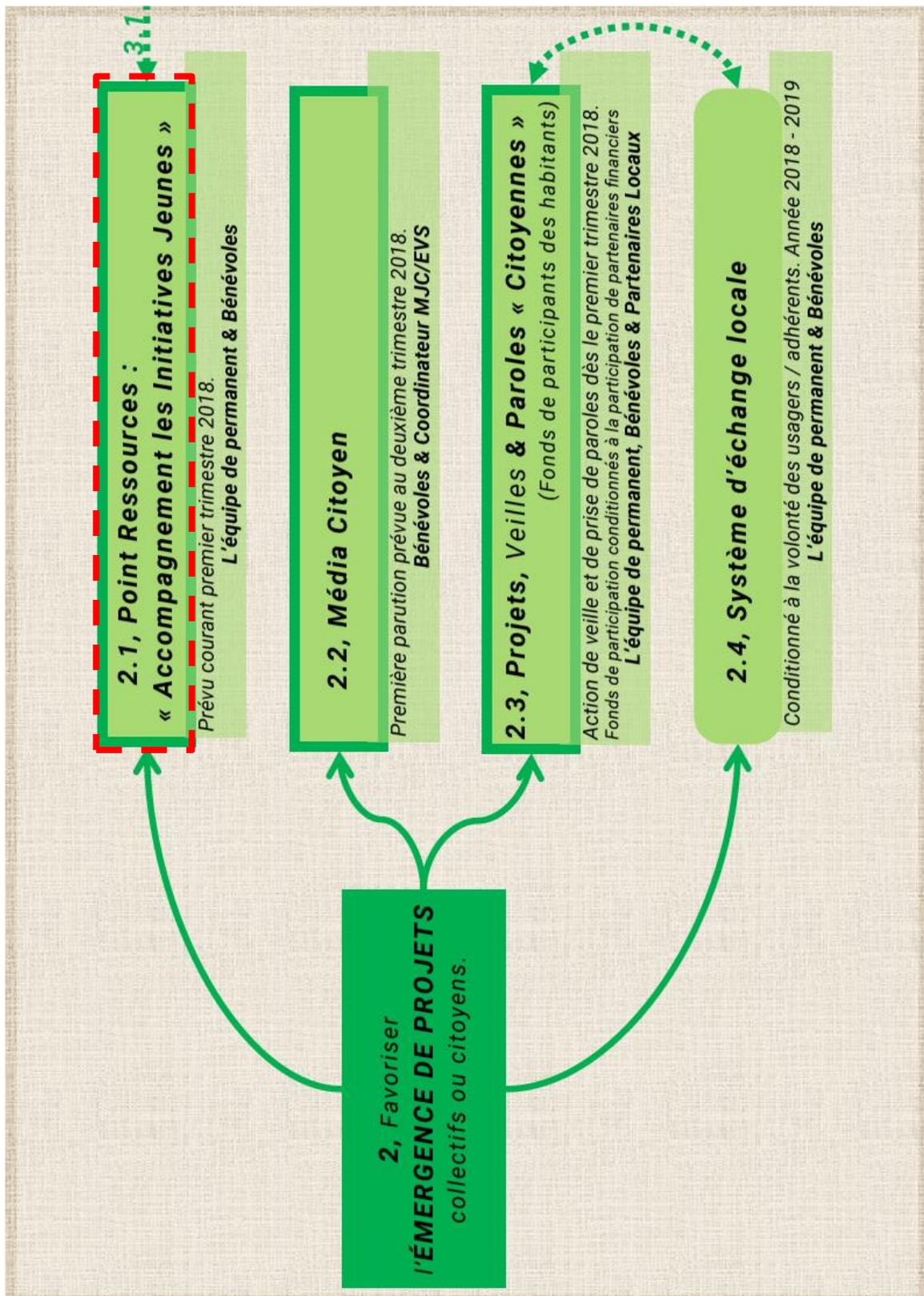


SYNTHESE AXE N° 1 : Contribuer à l'accueil généraliste, à l'accès aux droits et au numérique

FICHES ACTIONS	DESCRIPTIF SYNTHETIQUE	PLANNING	RESSOURCES
<p>1-1</p> <p style="text-align: center;">Espace d'accueil fonctionnel : ACCUEIL INFORMEL & BUREAU D'ACCUEIL</p>	<p>Accueil d'utilisateurs avec accès à des informations (affichages, présentoirs, ...) ou accueil par une personne dédiée à l'EVS + accès aux outils numériques (PC, Internet, ...) avec accompagnement possible.</p> <p>Bureau d'accueil de permanence mis à disposition pour les partenaires. Travail en synergie sur la question d'accès aux droits (exemple : CCAS le mardi matin)</p>	<p>Début courant 4^{ème} trimestre 2017</p> <p><u>14 h /semaine:</u> Mardi & Jeudi Matin : 10 h 00 – 12 h 30</p> <p>Mardi & Jeudi A. – Midi : 13 h 30 – 16 h30</p> <p>Lundi matin OU vendredi A. - Midi</p>	<p>Mise à disposition et aménagement bureau de direction de la MJC (transfert dans "l'ex" salle informatique (1er étage)</p> <p><u>Matériel</u>: 3 PC (fixes et/ou portables) Imprimante/Accès Internet + logiciel</p> <p>Mobilier de bureau (bureau, plastifieuse, panneau/grille d'affichage, ...) 0,5 ETP => animateur EVS 0,04 ETP => coordinateur MJC / EVS</p>
<p>1-2</p> <p style="text-align: center;">CAFE DES HABITANTS</p>	<p>Le café des habitants privilégie l'information collective, consolide le lien social permet de présenter les partenaires locaux et d'impulser des initiatives ou des projets collectifs.</p>	<p>Début courant 4^{ème} trimestre 2017</p> <p><u>6 h / semaine:</u> Mardi soir : 17 h 00 – 19 h 00 Mercredi & Vendredi matin : 10 h 00 – 12 h 00</p>	<p>Mise à disposition et aménagement bureau de direction de la MJC (transfert dans "l'ex" salle informatique (1er étage) + hall d'accueil-bar</p> <p><u>Matériel</u>: PC + accès Internet abonnements presse + boissons 0,2 ETP => animateur EVS 0,03 ETP => coordinateur MJC / EVS</p>
<p>1-3</p> <p style="text-align: center;">ALPHABETISATION SOCIALISANTE</p>	<p>Cours d'alphabétisation socialisante => poursuite des cours de la MJC en développant les sorties ou actions collectives.</p>	<p>Début septembre 2017</p> <p><u>2 ateliers de 2 x 2 heures / semaine</u></p>	<p>Salle de réunion 1er étage MJC</p> <p>Participation au groupe de travail FLE</p> <p><u>Matériel</u>: livres, PC, logiciels, fournitures de bureau 0,22 ETP => bénévoles de la structure 0,05 ETP => coordinateur MJC / EVS</p>
<p>1-4</p> <p>L'accès au numérique</p>	<p>Recenser sur 2018 les besoins et les attentes concernant l'informatique, afin de réduire la fracture numérique.</p>	<p>Septembre 2019</p>	

AXE 2 : FAVORISER L'EMERGENCE DE PROJETS COLLECTIFS OU CITOYENS

La MJC, dans le cadre de l'espace de Vie Sociale, réaffirme sa capacité de « fabrique de projets ». Nous encouragerons, accompagnerons et promouvoir les initiatives populaires qu'elles soient individuelles, collectives, citoyennes ou sociales.

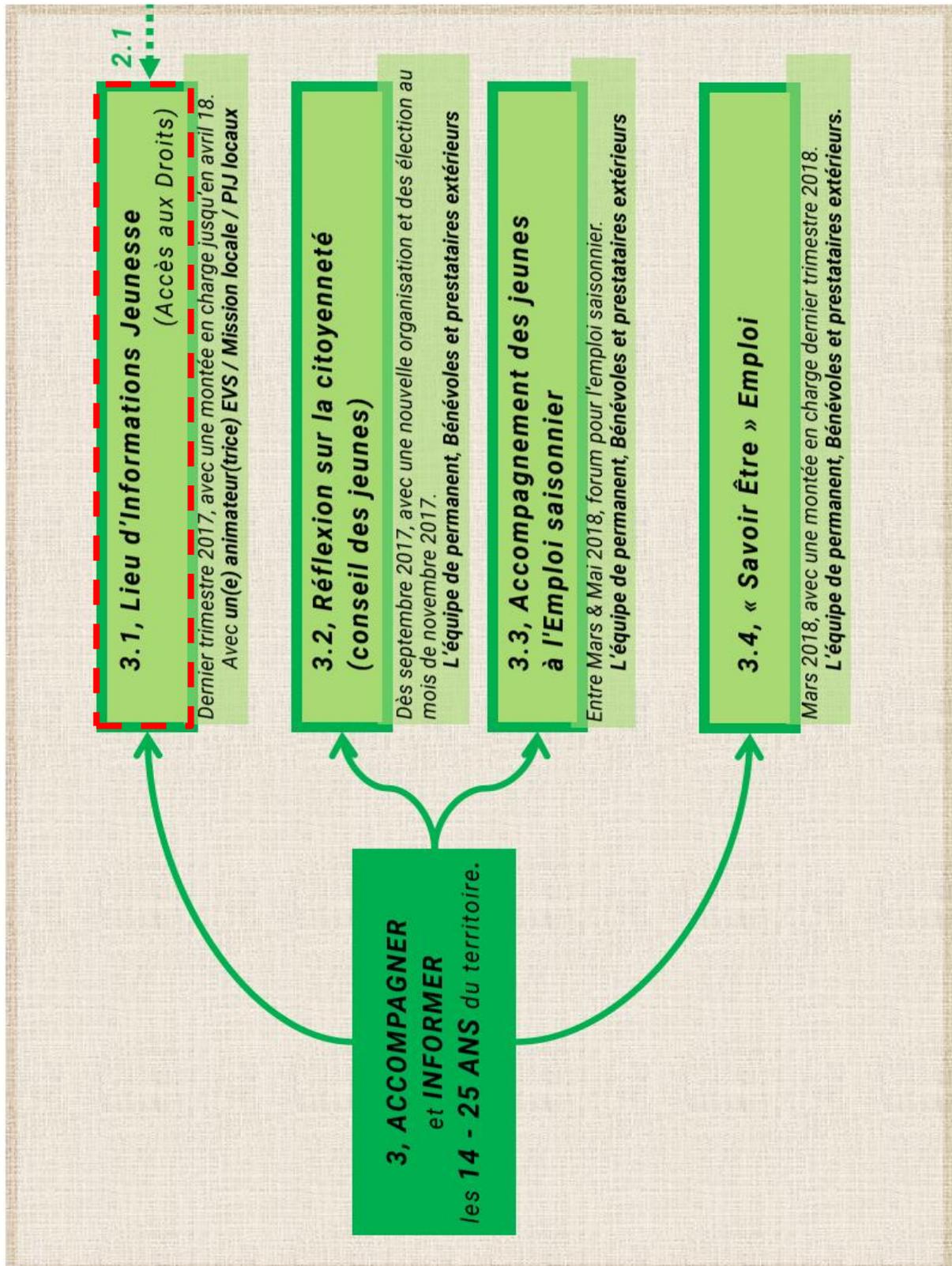


SYNTHESE AXE N° 2 : Favoriser l'émergence de projets collectifs et citoyens

FICHES ACTIONS	DESCRIPTIF SYNTHETIQUE	PLANNING	RESSOURCES
<p>POINT RESSOURCES :</p> <p>« ACCOMPAGNER LES INITIATIVES JEUNES »</p> <p>En lien avec la fiche action 3- 1</p>	<p>Mise à la disposition des jeunes (14-30 ans) : d'outils, de supports, de méthodologies ou d'accompagnements pour accomplir leurs envies/initiatives qu'elles soient individuelles, collectives et citoyennes</p>	<p>Début mise en place 4^{ème} trimestre 2017 avec fonctionnement réel au 1^{er} trimestre 2018</p> <p><u>6 h / semaine :</u> Vendredi soir : 17 h 00 – 19 h 00 Samedi A. - Midi : 14 h 00 – 18 h 00</p>	<p>Hall d'accueil + Bureau DIR/MJC Salle de réunion ou spectacle MJC Matériel : similaire à 1- 2 + documentation(s) spécifique(s) 0,2 ETP =></p> <p>Animateur EVS & Coordinateur MJC/EVS Service(s) Civique(s) envisagé(s) (mutualisation avec 3-1)</p>
<p>2-2 MEDIA CITOYEN</p>	<p>Impulser une dynamique de réflexion, Accompagner à la conception et la réalisation d'un média citoyen (écrit) fait par les jeunes. Nous envisageons 2 parutions en 2018.</p>	<p>Début janvier 2018</p>	<p>Animation par des bénévoles</p>
<p>2-3 PROJETS, VEILLES & PAROLES "CITOYENNES"</p>	<p>Continuer le travail entrepris lors de la rédaction du projet social : Questionnaires, Rencontres citoyennes, etc. dans le but de prendre en compte les besoins et envies de la population. Une réflexion sera lancée sur un système de bourse « projet habitants »</p>	<p>Début courant 1er semestre 2018 Une action par mois</p>	<p>0,05 ETP => Coordinateur MJC/EVS</p>
<p>2-4 Système d'Echange Local</p>	<p>Mise en place d'un système d'échange local (biens, produits, services, compétences,)</p>	<p>2018/2019</p>	<p>Réflexion à lancer avec bénévoles courant 2018</p>

AXE 3 : ACCOMPAGNER ET INFORMER LES 14 - 25 ANS DU TERRITOIRE

Par la création et l'accompagnement du conseil des Jeunes la MJC est devenu un acteur reconnu pour cette tranche d'âge sur MONTEUX. L'opportunité de L'Espace de Vie Sociale, nous permettra de le développer davantage ainsi que de répondre aux problématiques que les participants nous ont fait remonter.

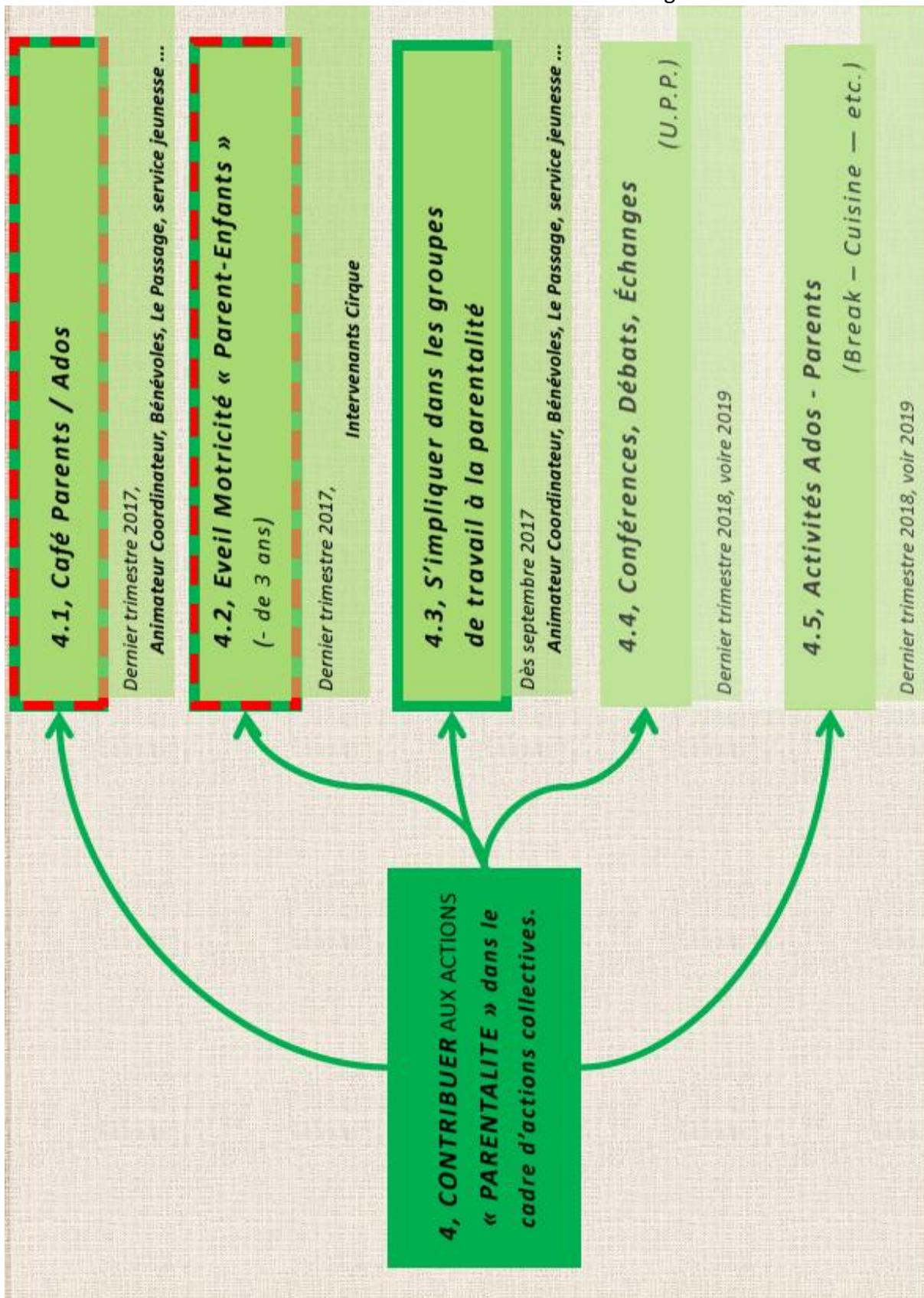


SYNTHESE AXE N° 3 : Accompagner et informer les 14 – 25 ans du territoire

FICHES ACTIONS	DESCRIPTIF SYNTHETIQUE	PLANNING	RESSOURCES
<p>3-1</p> <p>LIEU</p> <p>D'INFORMATION</p> <p>JEUNESSE</p>	<p>Mise en place d'un Kiosque Info Jeunesse (système "plus simple que PIJ")</p>	<p>Début mise en place 1er trimestre 2018</p> <p><u>6 h / semaine :</u></p> <p>Vendredi soir : 17 h 00 – 19 h 00</p> <p>Samedi après-midi : 14 h 00 – 18 h 00</p>	<p>Hall d'accueil + Bureau DIR/MJC</p> <p>Salle de réunion ou spectacle MJC</p> <p>Panneau d'affichage, PC/imprimante....</p> <p>0,2 ETP => Animateur EVS & Coordinateur MJC/EVS</p> <p>Service(s) Civique(s) envisagé(s) (Mutualisation avec 3-1)</p>
<p>3-2</p> <p>ACTIONS</p> <p>« REFLEXION</p> <p>SUR LA</p> <p>CITOYENNETE »</p>	<p>La MJC et le conseil de Jeunes proposent de développer des ateliers ou des réflexions autour de la Citoyenneté. Ces ateliers thématiques ont pour but de faire travailler des jeunes sur des sujets et de faire un rendu par des articles, expositions, vidéos ...</p>	<p>Dernier trimestre 2017 : <u>Choix de la thématique.</u></p> <p>De Novembre à avril : <u>Réflexion, travaux et actions sur le sujet.</u></p> <p>Mai/Juin : <u>Présentation du rendu.</u></p>	<p>Une salle dédiée,</p> <p>« SALLE du CONSEIL DES JEUNES » à l'étage, le hall d'entrée ou la salle de spectacle / MJC</p> <p>PC avec accès internet, support papier, presse, ...</p> <p>Logistique des visites</p> <p>0,05 ETP => Coordinateur MJC/EVS + Bénévoles + Eventuels Service(s) Civique(s)</p>
<p>3-3</p> <p>ACCOMPAGNEMENT</p> <p>DES JEUNES</p> <p>A L'EMPLOI</p> <p>SAISONNIER</p>	<p>Organiser avec les partenaires du territoire</p> <p><u>Un forum emploi saisonnier,</u> ainsi que des modules de formations ou d'animations dédiés aux emplois saisonniers</p>	<p>Dernier trimestre 2017 : <u>prise de contact avec partenaires et entretiens</u></p> <p>Vacances Printemps 2018 : <u>Forum + Animations</u></p>	<p>Salle spectacle + DOJO MJC</p> <p>Panneau affichage + stand (tables, chaises,)</p> <p>0,2 ETP => Permanents MJC/EVS</p>
<p>3-4</p> <p>« SAVOIR ETRE »</p> <p>EMPLOI</p>	<p>Mettre en place des animations de mises en situation & des sessions de rencontres avec des professionnels (RH, chefs d'entreprises, cadres) présentant ce qu'est une entreprise, comment passer un entretien,</p>	<p>1^{er} semestre 2018 : <u>Réflexion et analyse du besoin</u></p> <p>2^{ème} semestre 2018 : <u>Mise en place</u></p>	<p>0,1 ETP =></p> <p>Coordinateur MJC / EVS + Bénévoles</p>

AXE 4 : CONTRIBUER AUX ACTIONS « PARENTALITE » DANS LE CADRE D' ACTIONS COLLECTIVES

Par sa vocation de propositions d'activités de loisirs, La MJC accueille de nombreux enfants et leur parent. Ils nous semblaient intéressants de valoriser ce « lieu de brassage ».

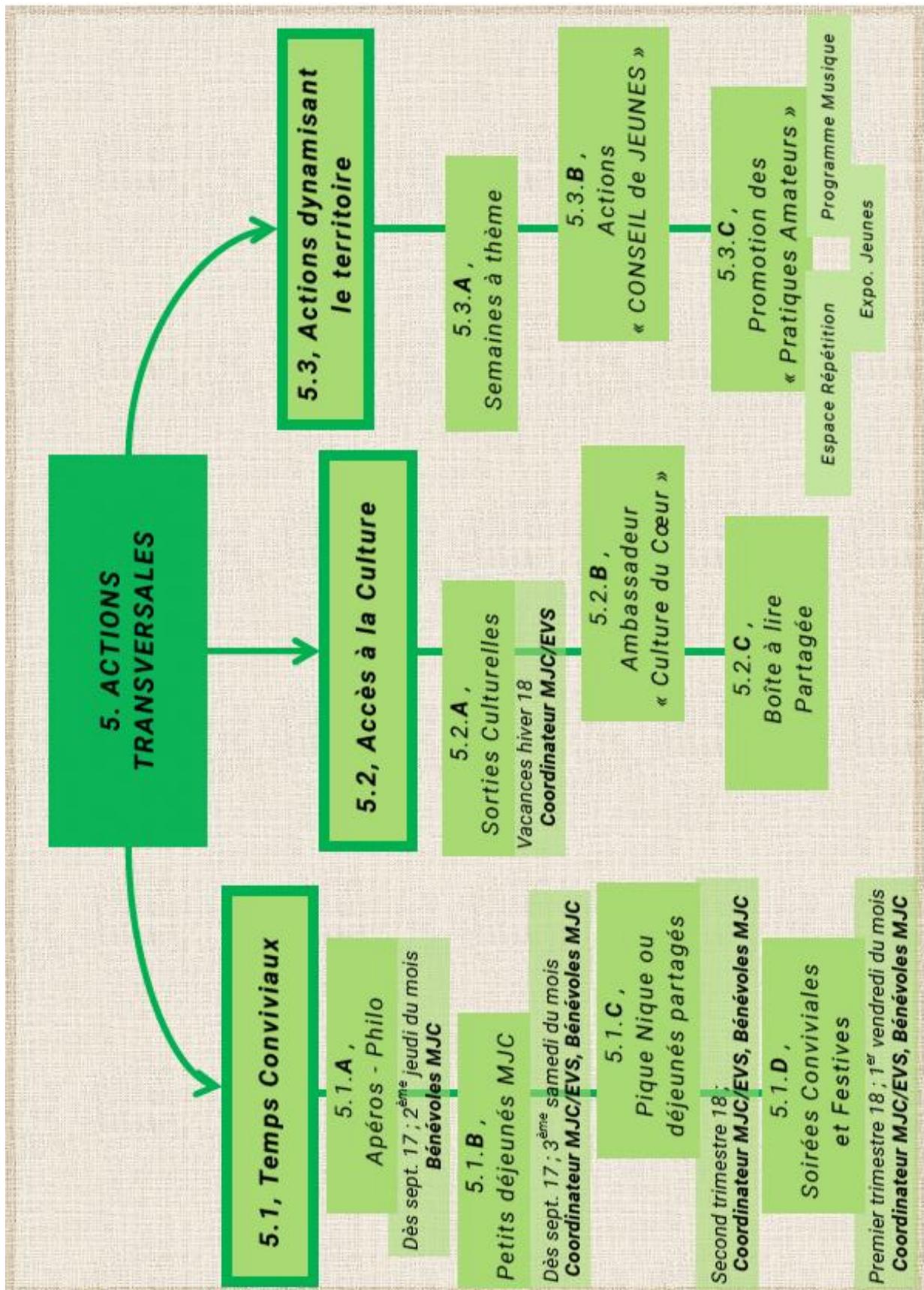


SYNTHESE AXE N° 4 : CONTRIBUER AUX ACTIONS COLLECTIVES « PARENTALITE » DU TERRITOIRE

FICHES ACTIONS	DESCRIPTIF SYNTHETIQUE	PLANNING	RESSOURCES
4-1 CAFE « PARENTS D'ADOS »	Proposer un espace convivial pour que des parents d'ados puissent échanger leurs expériences en abordant des questions liées à la relation parent/ados.	Lancement de la réflexion au <u>4^{ème} trimestre 2017</u> <u>1 samedi matin par trimestre</u>	Hall d'accueil, Salle de réunion ou Salle de spectacle de « L'Atelier » 0,05 ETP => coordinateur MJC / EVS
4-2 EVEIL MOTRICITE PARENTS / ENFANTS	Activités entre parents et enfants de - 3 ans basées sur l'éveil, la motricité, ... Actions favorisant l'échange entre parents et enfants et entre parents.	<u>4^{ème} trimestre 2017</u> <u>Dernier samedi matin du mois</u>	Salle de Spectacle, voire DOJO de « L'ATELIER ». Action encadrée pour 2018 par un intervenant externe. 0,02 ETP => coordinateur MJC / EVS
4-3 PARENTALITE S'impliquer dans le(s) groupe(s) de travail.	S'impliquer dans la réflexion autour de la parentalité sur la commune de MONTEUX.	2 ^{ème} semestre 2018	
4-4 Conférences, débats, échanges	En lien avec l'action n° 4-3, proposer des conférences, débats, ... Autour de la parentalité avec éventuellement des professionnels.	fin 2018 / 2019	
4-5 Activités Enfants - Parents	Temps d'échange parents / ados. Les ados accompagnés de leurs intervenants proposeront aux parents de venir apprendre leur discipline (break, cirque, ...)	fin 2018 / 2019	

AXE 5 : ACTIONS TRANSVERSALES : « CULTURE & CITOYENNETE »

Ces actions permettront d'associer les bénévoles, adhérents, salariés, intervenants, usagers sur des actions communes MJC & EVS.



SYNTHESE AXE N° 5 : Actions transverses « culture et citoyenneté »

FICHES ACTIONS		DESCRIPTIF SYNTHETIQUE	PLANNING	RESSOURCES
TEMPS CONVIVIAUX :				
5-1	5-1-A	APERRO-PHILO	2 ^{ème} jeudi du mois, à partir du septembre 2017	Activité bénévole DOJO
	5-1-B	PETITS DEJEUNERS MJC	3 ^{ème} samedi du mois, à partir du septembre 2017	Bénévoles + Coordinateur MJC/EVS BAR + HALL D'ENTREE
	5-1-C	PIQUE-NIQUE OU DEJEUNER PARTAGES	1 par trimestre, à partir 2018	à voir lieu de pique-nique
	5-1-D	SOIREES CONVIVIALES ET FESTIVES	1 vendredi soir par mois, à partir de 2018	Bénévoles + Coordinateur MJC/EVS SALLE DE SPECTACLE
ACCES A LA CULTURE :				
5-2	5-2-A	SORTIES CULTURELLES	1 par vacances scolaires, A partir de 2018	prise en charge du transport + une partie du coût Animateur MJC
	5-2-B	AMBASSADEUR "CULTURE DU CŒUR"		
	5-2-C	BOITES A LIRE PARTAGEES	dès septembre 2017	Bénévoles + Coordinateur MJC/EVS HALL D'ENTREE + asso. partenaires
ACTIONS DYNAMISANT LE TERRITOIRE :				
5-3	5-3-A	SEMAINE A THEME	1 fois par an, Année 2018 - 2019	
	5-3-B	ACTIONS "CONSEIL DES JEUNES"	Exemple : Mai 2018 « Faites de la fraternité »	Bénévoles + Coordinateur MJC/EVS
	5-3-C	PROMOTION DES PRATIQUES AMATEURS - ESPACE REPETITION - EXPO. JEUNE - PROGRAMME MUSIQUE	1 à 2 fois/an, 1 er semestre 2018	Bénévoles + Coordinateur MJC/EVS

5. PROCESSUS D'ÉVALUATION :

Il convient de prévoir la question de l'évaluation de ce projet social. Nous proposons une méthode identique pour chaque année, qui s'appuie principalement sur l'évaluation de chaque action, avec l'idée de formaliser des temps de travail destinés à l'évaluation du projet dans sa globalité.

Voici les différentes étapes, dans l'ordre chronologique, qui constitueraient le processus d'évaluation :

ETAPE	PERIODE	OBJECTIFS
PILOTAGE ESPACE DE VIE SOCIALE	Chaque mois	Faire un point sur les activités Faire un retour d'expérience sur les actions finies COMMISSION MJC
ASSEMBLEE GENERALE MJC	Mars	Bilan et reporting aux membres de l'association
COFIL / COTEC	2 Rencontres annuelles 1 programmatique 1 de bilan (09/2018)	Point programmé avec les différents partenaires le dernier trimestre, en début d'année suivante (lien avec COFIL) pour réajuster les objectifs annuels
QUESTIONNAIRES ET ECHANGES AVEC ADHERENTS / USAGERS	Tout au long de l'année	Recueillir des éléments du point de vu des usagers et adhérents

6. PROJET POLITIQUE ET ASSOCIATIF DE LA MJC L'ATELIER



PROJET POLITIQUE ET ASSOCIATIF

La Maison des Jeunes et de la Culture l'Atelier de Montoux est une association de loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Maisons des jeunes et de la Culture (F.F.M.J.C.) et à la Fédération Régionale Méditerranée des Maisons des Jeunes et de la Culture (F.R.M.J.C.).

Une MJC, c'est la mise en place du projet d'éducation populaire dans la ligne philosophique de CONDORCET :

« Une émancipation des citoyens par l'apprentissage scolaire mais également l'éducation tout au long de la vie »

La MJC l'Atelier s'inscrit également dans la volonté de Jean GUEHENNO, alors directeur des mouvements de Jeunesse et de la culture populaire, qui écrivait dans une circulaire du 13 novembre 1944:

" Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue 'une maison de la culture', une 'maison de la jeune France', un 'foyer de la nation', de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes".

La MJC l'Atelier :

- défend les valeurs Républicaines la Liberté, l'Égalité, la Fraternité,
- est Laïque et à ce titre ouverte à toutes et à tous,
- est un lieu d'échange et de démocratie vivante et active, encourageant les publics à participer et s'engager dans la vie de la cité.

La MJC est donc un projet émancipateur, c'est un projet libérateur, c'est le projet qui nous permet à toutes et à tous de vivre ensemble, de partager, d'échanger et trouver comme le dit Jean GUEHENNO de la joie et de la Lumière.

La MJC l'Atelier est un projet par l'éducation populaire, un projet politique, nous mettons donc en œuvre des actions qui doivent:

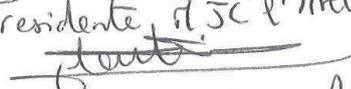
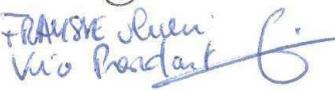
- Permettre à chacun d'être acteur de sa vie,
- Mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante, encourager l'initiative et la prise de responsabilité permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables,
- Animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisir associant dynamiques artistiques, sociales et territoriales,
- Contribuer à faire vivre des carrefours associatifs, dans un partenariat actif avec les collectivités locales et territoriales ainsi que les entreprises contribuant au développement culturel et au maintien du lien social,
- Encourager les expressions et les pratiques sportives et éducatives pour tous,
- Rendre possible la capacité à penser, dire et faire, à avoir et développer l'esprit critique.

Nous devons nous adapter et nous transformer car le monde a changé depuis le début de l'histoire de nos Maisons. Mais nos valeurs sont intemporelles, la liberté, l'égalité, la fraternité, le partage, l'ouverture, la mixité, la laïcité et bien d'autres encore. Nous devons remettre ces notions, ces convictions, ces valeurs au centre de nos activités et de notre projet. Nous devons les expliquer et les partager le plus souvent possible, les transformer en action du projet d'éducation populaire.

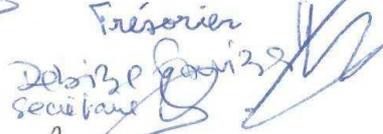
Bien que nos activités soient ouvertes au plus grand nombre, sans condition d'âge, de sexe ou d'origine sociale, nous voulons permettre un accès à la Culture, plus particulièrement, aux jeunes de 15 à 25 ans mais également à toutes les personnes qui en sont éloignées. La déclinaison, de notre projet associatif en actions, prend en compte cette condition nécessaire permettant cet accès à la Culture.

« Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde » - Paulo FREIRE (pédagogue brésilien, connu pour ses efforts d'alphabétisation visant les personnes adultes de milieux pauvres, une alphabétisation militante, conçue comme un moyen de lutter contre l'oppression).

Ce projet politique et associatif est adopté par les membres du Conseil d'Administration le 21 août 2017

Le ASKELOU Josephine
Présidente du JC l'Atelier

FRANSE Julien
Vice Président

Année NARGUZY
Secrétaire adjointe

Debrige Jean Louis
Bruno HERNANDEZ
Trésorier

Debrige Jean Louis
Secrétaire


7. GLOSSAIRE

ADVSEA 84 : Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

ALSH : Accueils de Loisirs Sans Hébergement

AURAV : Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse

BIJ : Bureau Information Jeunesse

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CIO : Centre d'information et d'Orientation

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CMS : Centre Médico-Social

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

COFIL : COmité de PIlotage (instance de pilotage et décision projet espace de Vie Sociale)

COTECH : COmité TECHnique (instance technique projet espace de Vie Sociale)

ETP : Equivalent Temps Plein

GAL Ventoux : Groupe d'Action Locale Ventoux

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MFR : Maison Familiale Rurale

MSA : Mutuelle Sociale Agricole

NAP : Nouvelles Activités Périscolaire

PAIO : Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation

PIJ : Point information Jeunesse

PMI : Protection Maternelle et Infantile

8. SOURCES DOCUMENTAIRES

Le diagnostic a été établi à partir des sources suivantes :

- Documentation :
 - CONTRAT DE VILLE DE MONTEUX 2015-2020
 - DIAGNOSTIC CAF & MSA sur MONTEUX de 2016
 - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE DE MONTEUX
 - PUBLICATIONS DE L'AGENCE URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE # 1 & 4
 - PROGRAMME LEADER GAL VENTOUX 2014-2020
 - PUBLICATIONS « INSEE » : ville « MONTEUX » & intercommunalité « LES SORGUES DU COMTAT »
- Site Internet :
 - <http://www.monteux.fr/>, site de la ville de MONTEUX
 - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Monteux_\(Vaucluse\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Monteux_(Vaucluse)), page Wikipédia consacrée à MONTEUX

9. ANNEXE 2: PLANNING PREVISIONNEL OCCUPATION HALL

HALL D'ACCUEIL + BAR						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 h						
10 h						9h - 11h30 TEMPS CONVIVIAUX Action 5.1 & CAFE "PARENTS D'ADOS" Action 4.2
11 h		10h - 12h30 ACCUEIL EVS Action 1.1	10h - 12 h CAFE DES HABITANTS Action 1.2	10h - 12h30 ACCUEIL EVS Action 1.1	10h - 12 h CAFE DES HABITANTS Action 1.2	
12 h						11h30 - 12h30 ACCUEIL ADHERENTS MJC
13 h						
14 h						
15 h		13h30 - 16h30 ACCUEIL EVS Action 1.1	13h30 - 18h ACCUEIL ADHERENTS MJC	13h30 - 16h30 ACCUEIL EVS Action 1.1	13h30 - 16h30 ACCUEIL EVS Action 1.1	14h - 18h INFO JEUNESSE Actions 2.1 & 3.1
16 h						
17 h						
18 h		17h - 19h CAFE DES HABITANTS Action 1.2			17h - 19h INFO JEUNESSE Actions 2.1 & 3.1	
19 h			18h - 22h CONSEIL DES JEUNES OU CA MJC			
20 h				19h - 21h APEROPHILLO Action 5.1	19h - 22h00 TEMPS CONVIVIAUX Action 5.1	
21 h						
22 h						

10. ANNEXE 3 : FICHES ACTION

- Fiche action 1.1 : Accueil fonctionnel – Accueil informel & bureau d'accueil
- Fiche action 1.2 : Café des habitants
- Fiche action 1.3 : Alphabétisation socialisante
- Fiche action 1.4 : L'accès au numérique
- Fiche action 2.1 : Point ressources – Accompagner les initiatives jeunes
- Fiche action 2.2 : Média citoyen
- Fiche action 2.3 : Projets, veilles et paroles « citoyennes »
- Fiche action 2.4 : Système d'échange local
- Fiche action 3.1 : Lieu d'information jeunesse
- Fiche action 3.2 : Actions « réflexion sur la citoyenneté »
- Fiche action 3.3 : Accompagnement des jeunes à l'emploi saisonnier
- Fiche action 3.4 : « Savoir être » emploi
- Fiche action 4.1 : Café parents d'ados
- Fiche action 4.2 : Eveil motricité parents / enfants
- Fiche action 4.3 : Parentalité – S'impliquer dans le(s) groupes(s) de travail
- Fiche action 4.4 : Conférences débats échanges
- Fiche action 4.5 : Activités enfants / parents
- Fiche action 5.1 : Temps conviviaux
- Fiche action 5.2 : Accès à la culture
- Fiche action 5.3 : Actions dynamisant le territoire

ACTION # 1. 1

« ACCUEIL FONCTIONNEL : »

Accueil Informel / Bureau d'Accueil

DATES ET DUREES : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC
(5 demi-journées, soit environ 14 h/ semaine)

LIEU : Hall d'entrée et bureau administratif de « L'ATELIER ».

PUBLIC CIBLE : Personnes Majeures

CONDITIONS D'ACCES : Ouvert à tous

REFERENT DU PROJET : Animateur « Espace de Vie Sociale ».

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :
Animateur « Espace de Vie Sociale » ≈ 700 h / an
(Suivi de la documentation, temps d'informations ou d'échanges, accompagnement à l'outil informatique)
Coordinateur MJC / EVS ≈ 60 h / an
(Suivi et réalisation du planning du bureau d'accueil, évaluation en lien avec le projet associatif & social, bilan annuel)

I. Présentation du projet

L'Espace de Vie Sociale « L'Atelier » souhaite proposer au sein des locaux, mis à disposition, un « ACCUEIL FONCTIONNEL ». Il s'articulera autour de 2 actions :

- Un **ACCUEIL INFORMEL**, où les usagers pourront trouver des informations soit **sous forme d'informations visuelles** (affiches, panneaux, présentoirs, etc.) soit **par un accueil physique**. Ils pourront utiliser **accès internet, ordinateur, imprimante, photocopieur ou fax** et si besoin, se faire accompagner.
- Un **BUREAU D'ACCUEIL**, accessible, équipé et connecté, pourra être **mis à disposition aux partenaires et aux acteurs locaux** : Mission Locale, CCAS, Médiateur social, C.M.S., Etc.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer à l'accueil généraliste, à l'accès aux droits et au numérique, Axe n°1 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Difficultés de lisibilité et/ou d'accès des permanences qui existent pour l'accueil des publics.*
- *Difficultés d'accès au numérique par manque de structures d'accueil ou d'accompagnement.*
- *Proximité de Carpentras qui freine le développement d'antennes locales.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Proposer un lieu accessible et repéré.
- Élaborer et/ou proposer des supports de communication répondant aux attentes des usagers.
- Permettre l'accès plus large aux ressources numériques.
- Développer l'aide aux démarches administratives en mobilisant des partenariats adaptés.

IV. Méthodes :

A. Planning :

- **ACCUEIL INFORMEL :**

Ouverture accueil : **5 demi-journées par semaine**, soit environ 14 heures/semaine.

Il nous paraît pertinent que cette action s'inscrive pleinement dans l'axe de réflexion « 1 » de notre projet. Les créneaux seront positionnés :

- Les journées où nous accueillons l'activité « Alphabétisation socialisante » (fiche1.3), soit les mardis et jeudis.
- En dehors des heures d'autres actions (ex : « Café des Habitants » (fiche action 1.2)) et des temps de forte affluence de la MJC (*les Soirs après 17 h, les mercredis et samedis en journées complètes.*)

Nous proposons :

Les Mardis et Jeudis de 10 h à 12 h30 et de 13 h 30 à 16 h30.

Les vendredis après-midi de 13 h30 à 16 h30 ou les lundis matin de 12 h à 12 h30.

- **BUREAU D'ACCUEIL :**

Si nous pouvons libérer le bureau de direction (fiche : conditions sine qua non), nous mettrons en place des postes informatiques accessibles les jours d'ouvertures de l'accueil informel.

Nous proposerons aux institutions, associations et partenaires locaux qui le désirent d'établir un partenariat régi par une convention, pour qu'ils puissent accueillir dans un lieu confidentiel, accessible, équipé et connecté (postes informatiques, bureau, rangement, accès internet, etc.).

Un planning devra être établi en collaboration tout en respectant la vie de la MJC :

Pas de permanences possibles les mercredis après-midi et les samedis.

Lors de la rédaction du projet, nous proposons une permanence, les mardis matin, de l'assistante sociale du C.C.A.S.

B. Pédagogique :

• ACCUEIL INFORMEL :

Une communication visuelle dédiée à l'Espace de Vie Sociale, de ses partenaires et des attentes des usagers : **plaquettes, présentoirs, affiches, etc.**

L'animateur E.V.S. sera attentif à ces différents supports, avec pour objectif, qu'un individu qui rentre dans le hall puisse trouver facilement des informations ou des réponses à des attentes simples (horaires d'ouverture, adresses, contacts, droits, etc.).

Un accueil physique, l'animateur EVS sera disponible, lors de ces temps d'ouverture, pour répondre aux besoins spécifiques des usagers. Il pourra les **accompagner dans des démarches simples, les orienter** vers des partenaires spécifiques, échanger avec eux autour de leur(s) questionnement(s).

Un accès aux ressources numériques :

- Des postes informatiques et imprimantes (à durée définie) pourront être mis à disposition dans le hall d'entrée, ou dans un lieu plus confidentiel (bureau d'accueil, si disponible) pour effectuer des démarches administratives, avoir accès à sa « boîte mail », rédiger et imprimer des documents personnels (Cv, Lettre), etc.

- Un photocopieur sera à disposition aux usagers.

- Une relieuse, une plastifieuse et un coupe-papier, pour permettre aux usagers de faire des dossiers.

Pour tous ces supports, nous serons attentifs à ce que cet accès ne soit pas utilisé à des fins récréatives. Pour cela, **une charte d'utilisation sera créée**, pour être présentée aux utilisateurs, préalable obligatoire.

Pour l'utilisation de la photocopieuse / imprimante, la plastifieuse et la relieuse, une participation financière sera demandée.

Si nous constatons que ces utilisations sont trop contraignantes, nous proposerons des temps dédiés aux photocopies.

• BUREAU D'ACCUEIL :

Concernant les permanences d'accueil, les COTECH, voir COPIL pourront servir de temps de concertation. Le coordinateur MJC / EVS restera vigilant et à l'écoute des demandes de partenaires.

Un temps d'échange devra être pris entre les partenaires et la MJC afin de rédiger un bilan partagé.

V. Communication et valorisation de l'action

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les partenaires de L'Espace de Vie Sociale
- Les supports de communication de l'Espace de Vie Sociale : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse locale, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

La M.J.C. valorisera cette activité lors des bilans de la structure et des rencontres avec les différents partenaires.

VI. Partenaires

A. Opérationnels :

- Centre Communal d'Actions Sociales
- Centre Médico-Sociale
- Médiateurs Sociaux
- CAF 84
- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Conseil Citoyen
- Associations du territoire ou qui y interagissent : ADVSEVA 84,
- Etc.

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF : Prestation de service « animation locale »
- DDCS / CGET
- Etat

VII. Moyens

A. Humains :

- 1 Animateur EVS qui assurera l'accueil physique, l'élaboration, le suivi de la communication, le lien avec les partenaires. (profil détaillé dans la fiche de poste)
Temps de travail hebdomadaire estimé : 18 h, (**≈ 0.5 E.T.P.**) Ce « mi-temps » sera mutualisé sur d'autres actions.
- Le Coordinateur MJC / EVS, qui assurera :
 - Le suivi administratif et la rédaction de bilan.
 - La co-organisation du bureau d'accueil : conventions, planning, médiation, etc.Temps de travail annuel estimé : 60 h, (**≈ 0.04 E.T.P.**)

Nota : les partenaires devront former les personnels de la MJC sur leurs outils, leurs documentations et interfaces informatiques.

B. Matériels :

- **Des locaux :**
 - Le hall d'entrée.
 - Un bureau dédié.
 - Le bar.
- **Du matériel :**
 - Grilles ou tableau d'affichage.
 - Des postes informatiques (3 dont 1 portable).
 - Des logiciels : Suite office, Skype, etc.
 - Un accès à internet
 - Un photocopieur/fax
 - Mobilier de bureau (chaises, bureaux, cloisons amovibles, rangements, etc.)
 - Feuilles et consommables pour imprimantes.
 - Relieuse et consommables
 - Plastifieuse et consommables
 - Coupe-Papier

VIII. Critère d'évaluation

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre et à la satisfaction (questionnaire) des usagers.
- Au lien avec les partenaires locaux

IX. Perspectives

A. N+1 :

- Développer le réseau de partenaires.

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Le café des habitants.
- Réflexion autour de la fracture numérique.
- Projets, veille et paroles citoyennes.

ACTION # 1.2 « Café des Habitants »

DATES ET DUREES : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC, 3 x 2 heures par semaine.

LIEU : Hall d'entrée et bureau administratif RdC de « L'ATELIER ».

PUBLIC CIBLE : Personnes Majeures avec priorité aux plus de 25 ans.

CONDITIONS D'ACCES : Ouvert à tous.

REFERENT DU PROJET : animateur « Espace de Vie Sociale ».

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

Animateur Espace de Vie Sociale ≈ 8 h/semaine : 6 h d'accueil, 2 h de préparation

Coordinateur : 60 h / an (*Suivi, évaluation en lien avec le projet associatif & social, bilan annuel*)

I. Présentation du projet

L'Espace de Vie Sociale « L'Atelier » souhaite proposer un « Café des habitants » favorisant :

- L'information collective de premier niveau.
- La création ou consolidation du lien social et l'émergence de collectifs.
- L'émergence de projets.
- La connaissance des partenaires locaux.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Montoux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer à l'accueil généraliste, à l'accès aux droits et au numérique, Axe n°1 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Difficultés de lisibilité et/ou d'accès des permanences qui existent pour l'accueil des publics.*
- *Difficultés d'accès au numérique par manque de structures d'accueil ou d'accompagnement.*
- *Fort taux de nouveaux arrivants, avec des questionnements autour de leur implication et leur participation à la vie locale ou de quartier.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Lutter contre l'isolement
- Proposer des outils de compréhension du monde : Presse, Internet
- Favoriser et accompagner à l'accès au numérique
- Permettre l'expression des envies, besoins en organisant la prise en compte des paroles d'habitants
- Développer la prise d'initiatives et de responsabilité des habitants dans les activités, temps forts, etc.

IV. Méthodes

A. Planning :

La M.J.C. propose 3 créneaux de 2 heures par semaine :

- **Les mardis soir de 17h à 19 h.**
- **Les mercredis matin de 10 h à 12 h.**
- **Les vendredis matin de 10 h à 12 h.**

B. Pédagogique :

Le « café des habitants » est complémentaire du temps d'accueil informels (fiche1.1). Pour cette première année, il permet de communiquer et de faire découvrir, lors de temps définis et d'un accueil collectif, l'action de L'Espace de Vie Sociale.

La MJC propose d'accueillir les usagers, dans le hall d'entrée, en présence de l'animateur. Ils pourront :

- Consulter la presse (concernant les titres de presse, nous souhaiterions proposer la Presse locale **(Vaucluse Matin ou La Provence)** ; un quotidien national (**le Monde**) ; un hebdomadaire (**Le nouvel Obs/Le point**) ; un magazine culturel (**La ZIBELINE**).
- Avoir accès à un poste informatique et une connexion internet
- Echanger et discuter.

Nous souhaiterions pour le deuxième semestre 2018 proposer une programmation entre chaque période de vacances scolaires avec des thèmes définis afin que :

- Des partenaires puissent être accueillis, se présenter et échanger.
- Des animations diverses dynamisent ces temps autour de thème précis : santé, Lutte contre les discriminations, etc.
- Nous proposerons que :
 - Certains mardis soir, mercredis et vendredis matin : présence de partenaires
 - 1 Mardi soir et 1 mercredi matin par mois une animation.
 - Des espaces d'expressions afin de recueillir la parole, les envies ou besoins des habitants.

V. Communication et valorisation de l'action

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les associations et Partenaires locaux
- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Montoux », etc.

B. Valorisation :

La M.J.C. valorisera cette activité lors des bilans de la structure et des rencontres avec les différents partenaires.

Si des projets collectifs émergent, la MJC les mettra en avant et communiquera autour de ces temps de rencontre.

VI. Partenaires

A. Opérationnels :

- Centre Communal d'Actions Sociales
- Centre Médico-Social
- Médiateurs Sociaux
- CAF 84
- Conseil Citoyen
- Associations du territoire ou qui y interagissent : ADVSEVA 84, Association familiale,
- Etc.

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF : Prestation de service « animation locale »
- DDCS / CGET
- Etat

VII. Moyens

A. Humains :

- 1 Animateur « ESPACE DE VIE SOCIALE » qui assurera l'accueil physique, l'élaboration, le suivi de la communication, le lien avec les partenaires. (profil détaillé dans la fiche de poste)
Temps de travail hebdomadaire estimé : 8 h, (**≈ 0.2 E.T.P.**)
- Le coordinateur, qui assurera le suivi administratif et la rédaction de bilan.
Temps de travail annuel estimé : 60 h, (**≈ 0.03 E.T.P.**)

B. Matériels :

- **Des locaux :**
 - Le hall d'entrée.
 - Un bureau dédié.
 - Le bar.
- **Du matériel :**
 - Des postes informatiques (3 dont 1 portable).
 - Un accès à internet
 - Presse
 - Boissons, cafetière, théière, etc.

VIII. Critère d'évaluation

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre de participants.
- La qualité des échanges ou discussions

IX. Perspectives

A. N+1 :

- Impulser un comité d'usagers
- « Racontoir » : A partir des échanges et discussions, créer autour d'un vécu, une envie, une problématique, un support culturel : théâtre, exposition, etc.

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Action « Projets, Veilles & Paroles « Citoyennes » »
- Travail autour de la parentalité

DATES ET DUREES : De Septembre à Juin, 2 x 2 heures de cours lors des semaines scolaires (34 sem.).

LIEU : Salle « REUNION » de « L'ATELIER »

PUBLIC CIBLE : Personnes ne maîtrisant pas ou peu le français (10 pers. Max./créneaux soit 20 pers. Max)

CONDITIONS D'ACCES : Adhésion et Cotisation Obligatoires

REFERENT DU PROJET : Coordinateur de la M.J.C.

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

Du référent ≈ 80 h (*suivi administratif, accompagnement des bénévoles, organisation, préparation et bilans*)

Pour les 2 enseignantes bénévoles, Mme DEBIZE & Mme POISSY :

≈ 170 h / par enseignante ([4 h de cours + 1 h de préparation & d'administratif] x 34)

I. Présentation du projet :

La M.J.C. de Monteux propose des cours d'Alphabétisation socialisante s'adressant aux personnes ne maîtrisant pas ou peu la langue française à l'oral ou à l'écrit.

Le but est de les familiariser avec la langue française et leur environnement quotidien dans l'optique de faciliter leur intégration sociale.

Les participants peuvent être accompagnés vers le D.I.L.F. : « Diplôme d'Initiation à la Langue Française ». Nous proposons 2 ateliers répartis sur 2 créneaux de 2 heures / semaine.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer à l'accueil généraliste, à l'accès aux droits et au numérique, Axe n°1 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Difficultés de lisibilité et/ou d'accès des permanences qui existent pour l'accueil des publics.*
- *Difficultés d'accès au numérique par manque de structures d'accueil ou d'accompagnement.*
- *Fort taux de nouveaux arrivants, avec des questionnements autour de leur implication et leur participation à la vie locale ou de quartier.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Acquérir un vocabulaire de base.
- Apprendre à lire et à utiliser les procédures de communication écrites.
- Acquérir les compétences orales, écrites et en lecture nécessaires à la vie quotidienne (Achats domestiques, santé et l'éducation des enfants) voire professionnelle.
- Ouverture à la citoyenneté
- Faire connaître le « maillage » des différents partenaires sociaux du territoire.

IV. Méthodes :

A. Rétro- planning :

La M.J.C. propose 2 créneaux de 2x2 heures par semaine scolaire, en 2017-2018, nous estimons à environ 34 semaines, soit **272 Heures** au total.

Nous préconisons **68 heures** de préparation pédagogique pour les intervenantes réparties sur l'année (*préparation des cours et recherches de nouveaux outils, 1 formation par an et des temps de rencontre entre les intervenants -1 rencontre entre chaque vacances scolaires*)

Les créneaux proposés sont :

- **Les mardis et les jeudis de 9 h 00 à 11 h 00.**
- **Les mardis et jeudis de 14 h 00 à 16 h 00.**

•

B. Pédagogique :

- 2 intervenantes bénévoles :
 - **Mme Poissy** assure les cours du mardi et jeudi matin (9h-11h)
 - **Mme Debize** ceux du mardi et jeudi après-midi (14h-16h)

Chacune des intervenantes propose une méthode différente d'apprentissage, qui reste cohérente grâce à divers outils (*fiche action, projets communs, supports pédagogiques similaires : logiciels et livres spécialisés, temps de rencontre et formation en commun, etc.*)

- Sur les deux heures de cours :
 - **1 h à 1 h 15** est destiné à l'enseignement pur : *Cours magistraux, accompagnements individuels, travaux individuels.*
 - Le **temps restant** est destiné à des temps de discussions autour du quotidien et des questionnements sur la vie de tous les jours, voire la préparation de sorties ou de projets (loisirs, temps conviviaux, ateliers, etc.)

- Une attention est portée par les intervenantes et l'animateur - coordinateur de la structure pour proposer au minimum une sortie par année. Ce temps permettra de mettre les participants en situation.

Par exemple :

- *Aller voir les commerçants avec une liste de courses factice réalisée par les participantes elles-mêmes.*
- *Sortir de Monteux en prenant le bus, le train ou en covoiturage pour aller à Carpentras ou Avignon.*
- Une réflexion sera portée avec les partenaires sociaux pour mettre en place des temps « PASSERELLE » afin de mieux faire connaître le maillage des structures de proximité : Pôle Emploi, C.M.S., C.C.A.S., médiateur de proximité, etc.
- Lors de la rédaction du projet social, La MSA, nous a stipulé qu'un collectif de formateurs bénévoles s'était constitué pour réfléchir autour de leur pratique et d'une malle pédagogique FLE, La MJC essaiera de l'intégrer fin 2017.

V. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les associations du territoire telles que l'« Association familiale », A.C.E.L., etc.
- CCAS et médiateurs sociaux.
- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

La M.J.C. valorisera cette activité lors des bilans de la structure et des rencontres avec les différents partenaires.

VI. Partenaires :

A. Opérationnels :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - Centre Communal d'Actions Sociales | - Commerçants ou Unions des commerçants |
| - Médiateurs Sociaux | - « Couleur Espoir », |
| - NUMA | - MSA |
| - Conseil Citoyen | - Etc. |
| - Association Familiale | |

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF
- MSA
- DDCS / CGET
- Département de VAUCLUSE
- Etat

VII. Moyens :

A. Humains :

- 2 intervenantes bénévoles, Mme Debize & Mme Poissy, qui cumulent à elles deux un total de 340 h. (**≈ 0.2 E.T.P.**)
 - Le Coordinateur MJC/EVS, qui assurera :
 - Le suivi administratif et la rédaction de bilan.
 - L'accompagnement des intervenantes, dont les formations et les temps de rencontre.
 - L'organisation, la préparation de cette activité ainsi que des projets de « Mise en situation »
- Temps de travail annuel estimé : 80 h, (**≈ 0.05 E.T.P.**)

B. Matériels :

- Une salle dédiée, « SALLE DE REUNION », à l'étage de la M.J.C.
- Des outils pédagogiques :
 - Livres et supports pédagogiques visuels : photocopies, plaquettes, posters, etc.
 - 1 Poste informatique portable
 - Logiciels d'apprentissage de la langue Française (ASSIMO, etc.)
 - Fournitures pédagogiques (cahiers, stylos, livres, etc.)

VIII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- A L'assiduité et l'implication des participants.
- Au contenu des enseignements lors des temps formels et des discussions lors des temps informels.
- Au nombre de participants lors des sorties.
- Au lien avec les partenaires locaux :
 - Avec les participants
 - Avec la M.J.C.

Le D.I.L.F. n'étant pas une priorité de cette pratique, le nombre de personnes présentées à ce diplôme n'est pas un critère d'évaluation significatif, toutefois il sera valorisé lors des bilans.

IX. Perspectives :

A. N+1 :

- Développer l'Alphabétisation pour les Hommes en partenariat avec l'UPV ou avec adulte relais.
- Développer une alternative « Initiation au Numérique Socialisant ».
- Développer le réseau de partenaires

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Proposer des passerelles avec des sorties familles.
- Organiser des temps conviviaux avec la M.J.C. sur un thème précis, par exemple « atelier cuisine du Monde ».
- Accompagner les anciens participants à devenir « AMBASSADEUR » des actions M.J.C. et des autres partenaires locaux.

I. Présentation du projet

La MJC souhaite durant son premier exercice recenser les besoins ou attentes concernant l'informatique au sens large auprès des usagers de l'EVS et aussi des adhérents. Afin qu'en 2019, nous puissions nous positionner en proposant des actions, des formations ou autres supports.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Montoux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer à l'accueil généraliste, à l'accès aux droits et au numérique, Axe n°1 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Difficultés d'accès au numérique par manque de structures d'accueil ou d'accompagnement.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Proposer des actions répondants aux attentes ou besoins des usagers / adhérents.

IV. Méthodes

Durant l'année 2018, l'animateur EVS et l'animateur-coordonateur de la MJC, s'efforceront de recenser, étudier et analyser les besoins ou demandes concernant l'outil informatique sur le territoire. Ils proposeront en premier lieu aux élus associatifs, ces analyses ainsi que des préconisations ; Après échanges et validation, elles seront présentées lors du bilan EVS 2018, comme perspective pour l'année suivante.

DATES ET DUREE : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC, **6 heures par semaine**.

LIEU : Salle « CONSEIL DES JEUNES » / Hall d'entrée / bureau d'accueil de la M.J.C. L'ATELIER

PUBLIC CIBLE : Ouvert à tous avec priorité aux 14 – 30 ans.

CONDITIONS D'ACCES : Sans condition pour un accompagnement court (- de 3h de présence)

Adhésion obligatoire des accompagnements plus importants.

REFERENT DU PROJET : Coordinateur MJC / EVS

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL ≈ **0,2 E.T.P. (mutualisée avec 3.1)**

400 heure / an (≈ 290 h de face à face + ≈ 110 h de préparation, bilan ou accueil informel)

I. Présentation du projet

La MJC propose de lier cette action avec la # 3. 1 et de les proposer sur les mêmes horaires afin de proposer un espace d'Information Jeunesse.

Ce POINT RESSOURCE permet de mettre à la disposition des jeunes de 14 à 30 ans :

Des outils, des supports, de la méthodologie et/ou de l'accompagnement pour accomplir leurs « envies » qu'elles soient individuelles, collectives ou citoyennes.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Montoux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Favoriser l'émergence de projets collectifs ou citoyens, Axe n°2 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Questionnement sur l'accès à l'information, plus particulièrement auprès des jeunes : Prévention Santé, Orientation, etc.*
- *Faible implication ou participation à la vie locale.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Permettre l'expression des envies, besoins, attentes des jeunes du territoire.
- Développer la prise d'initiatives en la facilitant par des outils, des supports, de l'accompagnement.
- Soutenir et promouvoir les initiatives locales.

IV. Méthodes

A. Rétro planning :

La M.J.C. propose 6 heures par semaine, d'Information Jeunesse

(pour rappel, mêmes horaires que # 3.1)

Les vendredis soir de 17h à 19 h.
Les samedis après-midi de 14 h à 18 h.

B. Pédagogique :

Nous essayerons de créer un partenariat avec les PIJ des alentours (Pernes les fontaines, Carpentras, etc.)

- **Susciter et faire réagir :**

Dans un premier temps, nous souhaiterions faire réagir les jeunes du territoire en leur proposant des événements ou des temps forts :

- Réunions publiques ou expositions de projets de jeunes.
- « Des apéros jeunes » les vendredis soir, ou durant les vacances scolaires autour de réflexions :
« MONTEUX c'est la ROUILLE ? » / « Être jeunes à MONTEUX ».
- Des rencontres avec d'autres structures afin de valoriser et présenter d'autres projets de jeunes.

- **Outils, informations et supports :**

En parallèle, les animateurs proposeront au sein de ce lieu des outils et des supports facilitant la réflexion, la rédaction de projets : accès à des postes informatiques, fiches projets, outils facilitant la prise de décisions,

Les animateurs devront :

- Avoir une connaissance des dispositifs & financeurs,
- Mettre à disposition des supports visuels (plaquettes, panneaux)
- Être vigilants quant à leurs capacités d'accompagnement.

- **Impulser des temps de projets de loisirs :**

Afin de dynamiser les initiatives des jeunes à partir des vacances d'hiver 2018, nous proposerons une sortie de loisirs sur projet. Les participants devront faire consensus autour de l'activité voulue, trouver des leviers aux freins (transports, obligations légales), établir un budget et valoriser leur activité.

V. Communication et valorisation de l'action

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les établissements scolaires, associations de jeunes, Service Jeunesse municipales
- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

Dès qu'un projet sera réalisé, ou qu'un projet ambitieux sera en développement, l'animateur référent du groupe sollicitera la presse locale et les différents médias de communication. Il les accompagnera dans leur bilan et dans la réalisation d'un support (visuel, film, ...).

VI. Partenaires

A. Opérationnels :

- P.I.J.
- Fédération méditerranéenne des MJC (ECS La Croix des Oiseaux)
- Associations ou institutions locales : Service Jeunesse municipales, Associations sportives ou de jeunes
- Etc.

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF via le FIJ
- MSA
- DDCS via le FDAJ
- Etat

VII. Moyens

A. Humains :

2 Animateurs (Animateur EVS et le Coordinateur MJC/EVS) qui seront complémentaires et qui pourront accompagner plusieurs groupes de projets.

Nous estimons le temps de travail à environ **0.2 E.T.P.**

Nous envisageons de faire appel à 1 ou 2 service(s) civique(s) pour développer ces actions. (Exemple du PIJ de Carpentras)

B. Matériels :

- Les locaux de « L'ATELIER », mis à disposition par la Mairie.
- Des fournitures/matériels pédagogiques :
 - Tableau d'affichage ou présentoir
 - Des postes informatiques (1 à 2).
 - Mobilier de bureau (chaises, bureaux, cloisons amovibles, rangements, etc.)

VIII. Critère d'évaluation

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre d'usagers et d'adhérents
- Au nombre de projets suivis, réalisés et non réalisés
- A la nature des participants (âges, sexe, zone géographique, anciens adhérents)
- A la qualité des échanges et à leur production
- A la qualité des valorisations, bilans inclus.

IX. Perspectives

A. N+1 :

Montée en charge et première analyse cette « recherche-action ».

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Développer un « malle » pédagogique pour le café des habitants (fiche 1.2)
- Participer à la vie de la structure : programmation d'événements ou de débats.

DATES ET DUREE : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC, 10 heures par mois

LIEU : Salle « CONSEIL DES JEUNES » au sein de la M.J.C. L'ATELIER de MONTEUX

PUBLIC CIBLE : Ouvert à tous avec priorité au 14 – 30 ans.

CONDITIONS D'ACCES : Adhésion obligatoire.

REFERENT DU PROJET : Bénévole MJC accompagné par le Coordinateur MJC/EVS

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL :

I. Présentation du projet

Accompagner à la conception et à la réalisation d'un média citoyen (écrit) fait par les jeunes de Monteux.

Avec pour objectif :

- De présenter les initiatives locales, la culture, ...
- Parler de MONTEUX par des articles, ou des interviews,
- Proposer au plus grand nombre, y compris aux personnes morales, une tribune d'expression libre (dans le respect de la charte de participation).

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Favoriser l'émergence de projets collectifs ou citoyens, Axe n°2 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Faible implication ou participation à la vie locale.*
- *Promotion des pratiques amateurs qui restent limitées.*
- *Questionnement sur l'accès à l'information, plus particulièrement auprès des jeunes : Prévention Santé, Orientation, etc.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Permettre l'expression des envies, attentes des habitants du territoire.
- Elaborer des outils de communication avec les jeunes du territoire
- Promouvoir les initiatives ou évolutions locales.

IV. Méthodes :

A. Rétro planning :

La MJC projette une première publication pour le second trimestre 2018 soit mai-juin 2018. Nous n'avons pas encore structuré les temps d'échanges, de rédaction et de validation. Cela ne peut se faire sans les participants eux-mêmes. Nous estimons qu'une dizaine d'heures par mois au sein de la MJC pourrait suffire.

Nous fixons comme objectif pour l'année 2018 (de janvier à décembre), la parution de 2 numéros sur un format écrit sans nous interdire un autre support.

B. Pédagogique :

• **Constituer un groupe :**

Les bénévoles et animateurs de la MJC proposeront cette idée de média, lors des rencontres avec les jeunes (conseil de jeunes, adhérents MJC, lycées, etc.) Ils établiront un ou des temps forts fédérateurs et de présentation du projet afin que chacun puisse s'exprimer et s'engager dans un tel projet.

• **Choix de la forme et de son identité :**

Dans un second temps, les participants devront faire consensus autour de la forme ou des formes que devra prendre ce média : Papiers, newsletters, webradio, video, performances artistiques, etc.

Puis, ils devront réfléchir à l'identité ou à la ligne éditorialiste de ce support.

Rencontre avec d'autres structures d'éducation populaire, *par exemple : MJC S^T AUBAN*

• **Gouvernance et production de contenu :**

Dès que le support et son identité sont définis, ils devront réfléchir à la gouvernance et à la prise de décision, puis affiner la ligne éditorialiste pour en sortir des thèmes à traiter.

Ils devront ensuite produire sur ces thèmes.

• **Comité de rédaction et de validation :**

Ils se réuniront pour le rédiger et le présenter aux élus associatifs de la MJC pour une dernière vérification.

• **Communication et/ou distribution :**

Sa forme définira sa distribution, les participants s'efforceront de créer des partenariats afin de faciliter la diffusion.

V. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les établissements scolaires, associations de jeunes, Service Jeunesse municipales
- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

L'objet en lui-même valorisera l'action, on pourra toutefois réfléchir à proposer des bonus qui dépendront des supports utilisés (making-off, si film ; exposition, si photo ; ...).

VI. Partenaires :

A. Opérationnels :

- Fédération méditerranéenne des MJC (MJC SAINT-AUBAN)
- Associations ou institutions locales : Service Jeunesse municipales, Associations sportives ou de jeunes
- Association jet d'encre ou similaire
- Etc.

B. Financiers :

- | | |
|---------------------|--------|
| - Mairie de MONTEUX | - DDCS |
| - CAF | - Etat |
| - MSA | |

VII. Moyens :

A. Humains :

Ses bénévoles et son équipe de permanents puisque ce projet est transversal à d'autres actions. On peut estimer le temps de travail à 0,1 ETP, mais lors de cette rédaction, nous ne pouvons pas l'imputer à une personne précise.

B. Matériels :

- Les locaux de « L'ATELIER », mis à disposition par la Mairie.
- Des fournitures/matériels pédagogiques :
 - Des postes informatiques (1 à 2).
 - Appareils photo, dictaphone, caméra

vii. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre d'utilisateurs et d'adhérents
- Au nombre de projets suivis, réalisés et non réalisés
- A la nature des participants (âges, sexe, zone géographique, anciens adhérents)
- A la qualité des échanges et à leur production
- A la qualité des valorisations, bilans inclus.

viii. Perspectives :

A. N+1 :

- Travail avec école de journalisme voire « Science Po Aix »
- Lien avec l'action « Réflexion citoyenne (fiche #3.2)

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Servir de liant entre les actions de L'Espace de Vie sociale.

DATES ET DUREE : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC une fois par mois,

LIEU : MONTEUX

PUBLIC CIBLE : Tout Public

CONDITIONS D'ACCES : Ouvert à tous

REFERENT DU PROJET : Coordinateur MJC / EVS

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL : Environ 90 h par an, soit 0.05 E.T.P.

I. Présentation du projet :

Il permettra de continuer le travail « **d'aller vers** » entrepris lors du diagnostic du projet social.

Nous irons à la rencontre des habitants et des partenaires afin de recueillir leurs attentes, envies ou besoins.

Outre ce recueil, les aspects de veille et de participation des habitants nous semblent important. C'est dans ce sens que nous souhaiterions proposer au fil des 4 prochaines années, une évolution vers la mise en place d'une bourse aux projets d'habitants en lien avec le projet social de L'EVS ou politique de la MJC.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Favoriser l'émergence de projets collectifs ou citoyens, Axe n° 2 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Faible implication et/ou participation à la vie locale ou de quartier.*
- *Associations avec souvent peu de bénévoles.*
- *Peu de synergie entre les associations du territoire.*
- *Promotion des pratiques amateurs qui restent limitées.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Permettre l'expression des envies, attentes des habitants du territoire.
- Promouvoir les initiatives ou évolutions locales.
- Assurer une veille et suivi du projet social en récoltant des retours des usagers ou d'habitants.

IV. Méthodes :

A. Rétro planning :

Débutant dès l'agrément E.V.S., **une action par mois sera prévue.**

En Janvier, une réunion publique sera proposée pour présenter les nouvelles actions de l'Espace de Vie Sociale.

Nous utiliserons un support ludique pour prendre les premiers retours ou attentes des participants.

B. Pédagogique :

Pour faciliter la prise de parole autour d'un thème précis en lien avec les axes du projet social de L'EVS, nous utiliserons des supports ludiques tel que :

- Des questionnaires ou micros-trottoirs,
- Des performances artistiques,
- Des outils d'intelligences collectives (World Café,...)
- Rencontres publiques,
- etc.

Nous alternerons entre des temps formels, définis et annoncés au préalable, et des temps de rencontre « improvisés » comme les micros-trottoirs.

Cette action se tiendra soit dans la MJC soit « Hors les murs ».

V. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les établissements scolaires, associations de jeunes, Service Jeunesse municipales
- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

Certaines actions pourront être valorisées par un rendu collectif : écrits, exposition, etc.

VI. Partenaires :

A. Opérationnels :

- Associations ou institutions locales
- CAF et autres partenaires de l'EVS
- Intervenants extérieurs favorisant la prise de parole (Scop 3PH, association « CHOUF CHOUF », etc.)

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF
- MSA
- Département de VAUCLUSE
- Etat

VII. Moyens :

A. Humains :

L'équipe de permanent et de bénévoles.

Pour ce projet, nous estimons à 90 h de travail, **soit 0.05 E.T.P.** pour les permanents : entre la préparation, l'action, et la réalisation d'une valorisation ou d'un bilan.

B. Matériels :

- Les locaux de « L'ATELIER », mis à disposition par la Mairie.
- Des fournitures/matériels pédagogiques :
 - 1 poste informatique, vidéoprojecteur et logiciels dédiés
 - Paperboard et feutres
 - Fournitures de bureau (post 'It®, Stylos, crayons, feuilles A4/paperboard, etc.)
- « Dépenses de réception »

VIII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre réalisations et la diversité des formes présentées.
- Au nombre de participants et la « nature » des participants (âges, sexe, zone géographique, usagers)
- A la qualité des échanges et les valorisations (bilans inclus).

IX. Perspectives :

A. N+1 :

- Bourse aux projets (si financements supplémentaires)
- « Raconteire » ou Théâtre forum.

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Sorties culturelles.
- Actions parentalités.
- S.E.L.
- Actions conviviales (#5.1)

I. Présentation du projet

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, la MJC souhaite proposer un S.E.L., Système d'Echange Local. Les adhérents pourront échanger des biens, des produits, des compétences ou des services.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Favoriser l'émergence de projets collectifs ou citoyens, Axe n°2 du projet.

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Favoriser le lien social (solidarité, échanges, etc.)
- Inciter les initiatives et/ou créer des solutions alternatives.

IV. Méthodes

A. Rétro planning :

Prévu pour l'année 2018-2019,
Dynamique à lancer, par les élus associatifs, fin 2018 - début 2019, pour une mise en œuvre à l'année 2 du projet social.

B. Pédagogique :

Conditionné à la volonté des élus associatifs de la MJC, des usagers de L'EVS et adhérents de la MJC.
Nous accompagnerons le projet porté par les participants.
Rencontre prévue avec d'autres S.E.L. (dont Carpentras)

Réflexion né autour des sites : « Ensemble Ici » et « Proxii'Gen ».

Lien avec l'action Média citoyen permettra de lancer ou valoriser la dynamique.

DATES ET DUREE : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC, **6 heures par semaine.**

LIEU : Salle « CONSEIL DES JEUNES » / Hall d'entrée / bureau d'accueil de L'ATELIER.

PUBLIC CIBLE : Ouvert à tous avec priorité aux 14 – 30 ans.

CONDITIONS D'ACCES : Sans condition pour un accompagnement court (- de 3h de présences), Adhésion obligatoire pour des accompagnements plus importants.

REFERENT DU PROJET : Coordinateur MJC / EVS

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL ≈ 0,2 E.T.P. (mutualisé avec 3.1)

400 heures / an (≈ 290 h de face à face + ≈ 110 h de préparation, bilan ou accueil informel)

I. Présentation du projet :

Lien avec l'action 2.1, La MJC propose de lier ces deux actions et de les proposer en même temps. Lors de notre réflexion, nous avons le souhait de développer une dynamique « P.I.J. », n'ayant pas les moyens et le recul suffisant, nous proposerons la mise en place d'un Kiosque Info Jeunesse. Ce KIJ devra être en relation avec un des autres PIJ du territoire (Sarrians, Carpentras, Pernes les Fontaines, etc.)

L'objectif du KIJ est d'informer sur les 9 secteurs de l'Information Jeunesse :

- Enseignement
- Métiers & formation professionnelle
- Emploi
- Formation continue
- Société et vie quotidienne
- Loisirs
- Vacances
- Étranger
- Sports

En plus, nous souhaitons spécifier l'accès aux droits (action1.1) à ce public.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Montoux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Accompagner et informer les 14 - 25 ans du territoire, axe n°3 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Questionnement sur l'accès à l'information, plus particulièrement auprès des jeunes : Prévention Santé, Orientation, etc.*
- *Difficultés de lisibilité et/ou d'accès des permanences qui existent pour l'accueil des publics (C.M.S., P.M.I., Etc.).*
- *Taux de chômage chez les jeunes : 34 %*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Proposer des informations généralistes et de la documentation.
- Accompagner les jeunes dans l'accès à leurs droits.
- Sensibiliser et prévenir sur les thèmes liés à la jeunesse (Santé, discriminations, lien avec parents, etc.).

IV. Méthodes :

A. Rétro planning :

La M.J.C. propose **6 heures par semaine**, d'Information Jeunesse :

(pour rappel, mêmes horaires que # 2.1)

Les vendredis soir de 17h à 19 h.

Les samedis près-midi de 14 h à 18 h.

B. Pédagogique :

Nous essayerons de créer un partenariat avec les PIJ des alentours : Sarrians, Carpentras ou Pernes les Fontaines, ..., ainsi que de travailler avec les CRIJ Rhone-Alpes et « Provence-Alpes »

Nous développerons comme dans l'action 1.1 des supports de communication spécifiques à la jeunesse et à l'information sur le territoire.

V. Communication et valorisation de l'action :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les établissements scolaires, associations de jeunes, Service Jeunesse municipales
- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

VI. Partenaires :

A. Opérationnels :

- P.I.J. locaux / CRIJ PA et CRIJ RA
- Fédération méditerranéenne des MJC (ECS La Croix des Oiseaux)
- Associations ou institutions locales :
Service Jeunesse municipales, Associations sportives ou de jeunes.
- Université d'Avignon, CROUS, Région PACA.
- Etc.

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF
- MSA
- DDCS
- Département de VAUCLUSE
- Etat

VII. Moyens :

A. Humains :

2 animateurs (animateur EVS et le coordinateur MJC/EVS) qui seront complémentaires et qui pourront accompagner plusieurs groupes de projets.

Nous estimons le temps de travail à environ **0.2 E.T.P.**

Nous envisageons de faire appel à 1 ou 2 service(s) civique(s) pour développer ces actions. (Exemple du PIJ de Carpentras)

B. Matériels :

- Les locaux de « L'ATELIER », mis à disposition par la Mairie.
- Des fournitures/matériels pédagogiques :
 - Tableau d'affichage ou présentoir
 - Des postes informatiques (1 à 2).
 - Mobilier de bureau (chaises, bureaux, cloisons amovibles, rangements, etc.)
 - Documentation ou DVD CIDJ

VIII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre d'utilisateurs et d'adhérents qui s'y rendent / qui sont accompagnés.
- A la nature des participants (âges, sexe, zone géographique, anciens adhérents)
- A la qualité de la documentation proposée

IX. Perspectives :

A. N+1 :

- Montée en charge et première analyse de l'avancement du K.I.J.
- Réflexion sur le développement de partenariat avec des communes qui n'ont pas de PIJ (ex : Althen-des-Paluds pour la communauté de communes).

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Développer une information généraliste en lien avec l'action 1.1.

DATES ET DUREE : Lors des conseils des Jeunes, fréquence à définir avec les participants,

LIEU : L'ATELIER

PUBLIC CIBLE : Ouvert à tous, priorité aux 14 – 30 ans

CONDITIONS D'ACCES : Adhésion Obligatoire

REFERENT DU PROJET : Olivier FRAYSSE, Vice-Président de la MJC

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL : 100 h, **soit 0.05 E.T.P.**

I. Présentation du projet

La MJC de Montoux et le Conseil des Jeunes proposent de développer des ateliers ou des réflexions autour de la Citoyenneté.

Ces ateliers thématiques ont pour but de faire travailler des jeunes sur des sujets et de faire un rendu par des articles, expositions, réunions, informations, ...

Ces ateliers sont animés par du personnel de la MJC avec l'intervention de personnes extérieures à la structure ou des bénévoles de la MJC.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Montoux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Accompagner et informer les 14 - 25 ans du territoire, axe n° 3 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Questionnement sur l'accès à l'information, plus particulièrement auprès des jeunes : Prévention Santé, Orientation, etc.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Travailler en commun
- Réfléchir et comprendre
- Retranscrire et partager

IV. Méthodes :

A. Rétro planning :

Cette action s'inscrit dans l'action « CONSEIL DES JEUNES » de la MJC. Dès septembre prochain, ce conseil se réunira, 1 h 30, tous les mercredis des semaines paires.

Le conseil de jeunes et les participants eux-mêmes se positionneront sur la fréquence de ce projet. Un accueil informel pourra être proposé.

Pour cette première année, nous nous sommes fixés comme objectif **une réflexion** avant fin juin 2018 :

- **Dernier trimestre 2017** : Choix de la thématique.
- **De Novembre à avril** : Réflexion, travaux et actions sur le sujet
- **Mai/Juin** : présentation du rendu.

B. Pédagogique :

Il sera proposé au Conseil des Jeunes de la MJC de choisir une thématique et de réfléchir sur des sujets issus de cette thématique (environnement, jeunesse, ...).

Les jeunes pourront :

- Rencontrer des interventions extérieures pour approfondir leur réflexion.
- Visiter des expositions, musées.
- Utiliser les médias, les archives,

Un relevé de décision et/ou des échanges seront établis à chaque rencontre.

Ils proposeront une réalisation de leur travail : d'expositions, articles, communication réseaux sociaux, ...

Le pilotage de ces ateliers sera réalisé par un animateur de la structure et des bénévoles.

V. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La MJC communiquera sur cette action, via :

- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Montoux », etc.

B. Valorisation :

La restitution sera la valorisation de notre action.

VI. Partenaires :

A. Opérationnels :

- Fédération méditerranéenne des MJC et les MJC (St AUBAN, etc.)
- Associations ou institutions locales.
- (Voir) Musées, universitaires.

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF
- MSA
- DDCE
- Département de VAUCLUSE
- Etat

VII. Moyens :

A. Humains :

Bénévoles et l'équipe de permanents de la MJC / EVS(y compris le(s) service(s) civique(s)),
Pour ce projet, qui est transversal à nombreuses de nos autres actions, nous estimons le temps de travail à 0,05 ETP, mais lors de cette rédaction, nous ne pouvons pas l'imputer à une personne précise.

B. Matériels :

- Une salle dédiée, « SALLE du CONSEIL DES JEUNES» à l'étage, le hall d'entrée ou la salle de spectacle de L'ATELIER, 22 boulevard Mathieu BERTIER à MONTEUX
- PC avec accès internet, support papier, presse,
- Logistique des visites (Location minibus ou prestation avec transporteur)

VIII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la MJC sera vigilante :

- A L'assiduité et l'implication des participants.
- Au contenu des enseignements lors des temps formels et des discussions lors des temps informels.
- Au lien avec les partenaires locaux :
 - Avec les participants
 - Avec la MJC

IX. Perspectives :

A. N+1 :

- Lien avec le Média citoyen (fiche #2.2)
- Mettre en place des Recherches-Actions.
- Travail avec d'autres structures jeunesse.

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Actions autour de l'intergénérationnel ou du lien social.

DATES ET DUREE : 4 mois entre les vacances de printemps et les vacances estivales

LIEU : « L'ATELIER », MJC de MONTEUX

PUBLIC CIBLE : les 16-30 ans

CONDITIONS D'ACCES : Ouvert à tous - si accompagnement : adhésion obligatoire.

REFERENT DU PROJET : Coordinateur MJC / EVS

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL : Environ 350 h par an, soit 0.2 E.T.P.

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, la MJC souhaite proposer des actions autour de l'Emploi Saisonnier ».

Elle se déclinera :

- Forum des emplois saisonniers.
- Création de partenariat avec employeurs saisonniers
- Affichage d'offres d'emploi de partenaires
- Module Savoir-Être dédié (fiche # 3.2)

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Accompagner et informer les 14 - 25 ans du territoire, axe n°3 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- Taux de chômage chez les jeunes : 34 %
- Signe de précarité ou risque de fragilisation d'une partie de la population.

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Accompagner et faciliter la (première) embauche des jeunes.

IV. Méthodes :

A. Rétro planning :

Pour cette première année, nous envisagerons de proposer, durant les vacances de printemps 2018, un forum de l'emploi saisonnier sur Monteux en partenariat avec les acteurs locaux.

De plus, nous souhaiterions proposer un à deux modules durant ces mêmes vacances autour du savoir être (Coaching première embauche).

Pour mettre en place cette action, les démarches suivantes seront entreprises :

- Dernier trimestre 2017, prise de contact avec les partenaires locaux :
 - Mairie / Intercommunalité
 - PIJ de Pernes les Fontaines
 - Mission Locale
 - Antenne locale « emploi saisonnier »
 - Pôle emploi
 - ...
- Premier trimestre 2018, organiser le forum et les modules :
 - Caler les dates : forum et modules (voir avec autre forum du territoire)
 - Communiquer et/ou rencontrer d'éventuelles entreprises, dirigeants ou exploitants du territoire qui peuvent participer au forum.
 - Trouver des intervenants pour les modules
 - Communiquer sur l'évènement.

B. Pédagogique :

- Forum emploi : le cadre et le formalisme de cette action seront développés suite à la phase de réflexion et aux contacts pris avec les institutions et partenaires éventuels.

Actuellement, nous ne pouvons pas encore définir la forme qu'il prendra : avec employeur ou juste des offres affichées. Cela sera défini avec les partenaires.

- Les modules :
 - Lettre de motivation / CV.
 - Démarchage et candidature spontanée
 - Premier entretien.
 - Utiliser son réseau ou celui de ses proches.

v. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les partenaires du territoire tels que la Mission Locale, le CCAS, Pôle emploi
- Les supports de communication de la MJC. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

Ne sachant pas encore la forme du Forum, nous ne pouvons pas nous projeter sur une éventuelle valorisation.

Si nous proposons une valorisation, elle sera dans l'optique de fidéliser ou développer le réseau de partenaires.

Pas de valorisation chiffrée sur cette action, le lancement de la réflexion et la réalisation du forum sont les seuls objectifs « valorisables ».

Possibilité de faire un support de communication par les jeunes sur « comment trouver son premier Job ».

vi. Partenaires :

A. Opérationnels :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - P.I.J. locaux | - Entreprises locales |
| - Mission Locale / Pole Emploi / permanence « Emploi saisonnier » | - Agences d'Intérim |
| - Associations ou institutions locales : Service Jeunesse municipales, Associations sportives ou de jeunesses | - Municipalité / intercommunalité. |
| - Force Cadre 84 | - Mission Locale |
| - CCI, Chefs d'entreprises, RH | - Etc. |

B. Financiers :

- | | |
|---------------------|---------------------------|
| - Mairie de MONTEUX | - DDCS |
| - CAF | - Département de VAUCLUSE |
| - MSA | - Etat |

VII. Moyens :

A. Humains :

Nous avons estimé qu'il faudra compter une journée par semaine pour mener à bien cette action Rappel des actions à mener :

- Rencontre de partenaires et de possibles employeurs
- Organisation et la participation aux modules
- Organisation et la participation à l'événement.

Soit environ 350h sur l'année. Il y aura une possibilité que des bénévoles puissent interagir sur cette action, mais il nous semble important qu'un des permanents de la structure assure un minimum de 200 h.

B. Matériels :

- Forum emploi :
 - Une salle (en rapport au nombre de participants) : MJC « L'Atelier » tables & chaises, grilles d'exposition, système électrique.
- Modules formation :
 - Salle de réunion MJC « L'ATELIER »
 - Matériels pédagogique.

VIII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la MJC sera vigilante :

- La réalisation d'un Forum et le nombre de participants.
- Le nombre de jeunes ayant trouvé un emploi saisonnier.
- L'implication des participants, un retour sera demandé aux intervenants professionnels ou bénévoles sur le contenu qualitatif des modules.
- Au lien avec les partenaires locaux :
 - Avec les participants, suivi, retour,
 - Avec la MJC

DATES ET DUREE : un à deux sessions par mois,

LIEU : Salle « REUNION » ou « Conseil de Jeunes » de la M.J.C. L'ATELIER de MONTEUX

PUBLIC CIBLE : Jeunes de 18 à 30 ans

CONDITIONS D'ACCES : Adhésions obligatoires

REFERENT DU PROJET : Olivier FRAYSSE - Vice Président de la M.J.C.

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL : pour permanents MJC, 200 h, (≈ **0.1 E.T.P.**)

I. Présentation du projet :

La M.J.C. de Monteux propose de développer des sessions de formations ou d'animation vers un public de jeunes adultes permettant de mieux appréhender les étapes de l'entretien d'embauche et/ou les premiers jours en entreprise.

L'objectif de cette action est d'aider les jeunes à se mettre en situation dans un cadre ressemblant à la réalité.

Deux types d'actions seront proposées : des rencontres avec des dirigeants d'entreprises et des ateliers « théâtre forum », dont le but sera de travailler en groupe sur « l'expression » et le « savoir être ».

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

ACCOMPAGNER et INFORMER les 14 - 25 ANS du territoire, Axe n°3 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Taux de chômage chez les jeunes : 34 %*
- *Signe de précarité ou risque de fragilisation d'une partie de la population.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Proposer des mises en situation,
- Permettre de se confronter à des professionnels, de développer un réseau,
- Apprendre à se situer lors d'un entretien d'embauche,
- Travailler en commun, en groupe sur la présentation, la diction, le savoir être, le paraître.

IV. Méthodes :

A. Rétro planning :

Début prévu pour le deuxième semestre 2018, avec une montée en charge (atelier théâtre) en 2019
La M.J.C. propose des sessions de formations organisées sous forme de ½ journée :

- Entretiens avec professionnel : 1 session par mois, à consolider avec pro,
- Ateliers Théâtre : 1 session par trimestre à compter du premier trimestre 2019.

B. Pédagogique :

Une pré-inscription sera demandée avec un échange préalable avec un animateur afin de bien expliquer le champ de cette action.

Le but étant que la démarche et la participation à ces sessions soient volontaires.

- **Des sessions collectives et/ou individuelles** avec des Chefs d'Entreprises, Responsable RH, etc., qui permettront d'apprendre et de comprendre un entretien d'embauche :
 - Collectives (maxi 5 personnes):
 - Expliquer ce que veut un employeur et ce qu'il est.
 - Présenter l'entreprise et la vie dans une entreprise.
 - Individuelles :
 - Simulation d'entretien, filmée ou non, avec un retour clair fait aux participants
 - Analyse du CV (forme, lisibilité, ...)
 - Proposition de pistes de travail et d'amélioration.
- **Des sessions collectives « animation »**, maximum 10 personnes, sous forme de théâtre forum par exemple, afin de travailler l'expression orale lors d'Atelier de parole, le savoir être, lors de mises en situation (les stagiaires jouent à tour de rôle l'employeur ou le demandeur).

IV. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les partenaires du territoire tel que la Mission Locale, le CCAS, Pôle emploi
- Les supports de communication de la MJC. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

La MJC valorisera cette activité lors des bilans de la structure et des rencontres avec les différents partenaires.

V. Partenaires :

A. Opérationnels :

- P.I.J. locaux
- Mission Locale / Pole Emploi / permanence « Emploi saisonnier »
- Associations ou institutions locales : Service Jeunesse municipale, Associations sportives ou de jeunesse
- Force Cadre 84
- CCI, Chefs d'entreprises, RH
- Entreprises locales
- Agences d'Intérim
- Municipalité / intercommunalité.
- Etc.

B. Financiers :

- Mairie de MONTEUX
- CAF
- MSA
- DDCS
- Département de VAUCLUSE
- Etat

VII. Moyens :

A. Humains :

- Des intervenants extérieurs, environ 75 h. (**≈ 0.04 E.T.P.**)
- Des intervenants professionnels Théâtre, pour une année complète 4 sessions, pour l'année 2018 : 1 session.
On compte environ 6 h par session : 4 h de face à face et 2 h de préparation.
- Le Coordinateur MJC / EVS, qui assurera :
 - Le suivi administratif et la rédaction de bilan.
 - L'accueil de stagiaires
 - L'organisation, la préparation de cette activité
 - Temps de travail annuel estimé : 200 h, (**≈ 0.1 E.T.P.**)

B. Matériels :

- Les locaux de « L'ATELIER », mis à disposition par la Mairie.
- Des fournitures/matériels pédagogiques :
 - Tableau d'affichage ou présentoir
 - Des postes informatiques (1 à 2) et logiciels dédiés
 - Photocopieurs
 - Caméra, télévision, dictaphone,

VII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la MJC sera vigilante :

- A l'implication des participants, un retour sera demandé aux intervenants professionnels ou bénévoles sur le contenu qualitatif des sessions.
- Au lien avec les partenaires locaux :
 - Avec les participants, suivi, retour,
 - Avec la MJC.

VIII. Perspectives :

A. N+1 :

- Développer des formations groupes et des aides personnalisées sur des thématiques identifiées lors des sessions de l'année N.
- Etablir un lien avec les entreprises et faire réseau, exemple « développement de TUTORAT JEUNES / PROFESSIONNELS »
- Démarchage ou « Tourisme Industriel » : visite des entreprises locales avec présentation des différents postes occupés et à pourvoir à N et dans l'avenir.

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Lien avec le média citoyen, soit pour présenter des emplois ou des outils
- Participation à la programmation des soirées ou semaines à thème (Théâtre forum conçu par les participants pour d'autres jeunes –collèges, lycées, etc.-)

DATES ET DUREE : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC une fois par trimestre,
LIEU : Salle de spectacle, Hall d'entrée & bar de « L'ATELIER ».
PUBLIC CIBLE : Tous Publics, plus précisément les parents d'ados
CONDITIONS D'ACCES : Ouvert à tous, Gratuit
REFERENT DU PROJET : Coordinateur MJC/EVS
ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL : Environ 90 h par an, soit **0.05 E.T.P.**

I. Présentation du projet :

Proposer un espace convivial, pour que des parents d'ados, puissent échanger sur leurs expériences en abordant des questions liées à leur relation avec leurs adolescents.

Ces rencontres pourront être co-animées avec des intervenants extérieurs.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer aux actions collectives « PARENTALITE » du territoire, Axe n°4 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Signe de précarité, taux de familles monoparentales élevé : 26% de foyers de la commune et 40% dans le périmètre du contrat de ville.*
- *Constat du nombre de familles avec adolescents.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Echanger entre parents.
- Permettre aux parents de mieux comprendre leurs ados.

IV. Méthodes :

A. **Rétro planning :**

Première rencontre, **dès le dernier trimestre 2017**, au mois de Novembre ou décembre.

En septembre, octobre : rencontre avec les partenaires locaux : C.C.A.S., Association le PASSAGE, C.M.S., Parents d'élèves, commission parentalité, etc.

Pour 2018, nous proposons un café parent d'ados **1 samedi matin par trimestre.**

B. Pédagogique :

Lors d'un temps convivial, dans la salle de spectacle, nous accueillons les parents pour échanger autour du thème « d'être parents d'ados » ou des adolescents (relations amoureuses, conduites à risques, etc.).

Nous co-animerons ces temps avec des partenaires locaux ou des professionnels : Le Passage, psychologue, etc.

V. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La M.J.C. communiquera sur cette action, via :

- Les associations et Partenaires locaux
- Les supports de communication de la M.J.C. : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

Pour les premières fois, nous ne ferons pas de valorisation.

Nous pourrions aborder cette idée avec les participants, en proposant par exemple de concevoir un support créé grâce à leurs échanges.

VI. Partenaires :

A. Opérationnels :

- | | |
|---|---|
| - Centre Communal d'Actions Sociales | ADVSEVA 84, Association familiale, Parents d'élèves. |
| - Centre Médico-Sociale | |
| - Médiateurs Sociaux | - Intervenants extérieurs : psychologues, philosophes, sociologues, ... |
| - CAF / MSA 84 | |
| - Associations du territoire ou qui y interagissent : Le PASSAGE, | - Etc. |

B. Financiers :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| - Mairie de MONTEUX | - DDCCS |
| - CAF | - Conseil Générale |
| - MSA | - Etat. |

VII. Moyens :

A. Humains :

Nous estimons à 90 h de travail, pour le coordinateur de la MJC/EVS, **soit 0.05 E.T.P.** comprenant la préparation, la recherche de partenaire, l'action, et la rédaction du bilan.

B. Matériels :

- Les locaux de « L'ATELIER », salle de spectacle, mis à disposition par la Mairie.
- Tables et chaises,
- Machine à café, théière
- « Dépenses de réception ».

VIII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre réalisations et à la qualité des échanges.
- Aux outils ou supports apportés par l'intervenant
- A la mobilisation des parents (nombre de participants, implication)
- A la mobilisation des partenaires

IX. Perspectives :

A. N+1 :

- Plus de régularité : 1 fois par mois

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Proposer des temps pour les adolescents et entre adolescents et parents autour de supports comme le théâtre forum, outils d'intelligence collective.
- Constitution d'une commission parentalité qui pourrait interagir sur l'axe 4 du projet.

DATES ET DUREE : De janvier à décembre sauf fermeture annuelle MJC, **un samedi par mois**

LIEU : Salle d'activités (Salle de Spectacle et/ou DOJO) de « L'ATELIER ».

PUBLIC CIBLE : Parents et enfants de moins de 3 ans

CONDITIONS D'ACCES : Adhésions obligatoires + participation de 1 €/atelier

REFERENT DU PROJET : Bénévole de la MJC.

ESTIMATION TEMPS DE TRAVAIL : 30 h par an, **0,02E.T.P.**

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, la MJC souhaite proposer des séances d'Eveil / Motricité entre parents et enfants de moins de 3 ans.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer aux actions collectives « PARENTALITE » du territoire, Axe n°4 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Signe de précarité, taux de familles monoparentales élevé : 26% de foyers de la commune et 40% dans le périmètre du contrat de ville.*
- *Constat du nombre de familles.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Favoriser la motricité des enfants de moins de 3 ans.
- Permettre des temps d'animations ou d'échanges entre le/les parent(s) et leur(s) enfant(s).

IV. Méthodes :

A. Rétro planning :

Tous les derniers samedis du mois, les matins de 10 h à 12 h.

Dès le dernier trimestre 2017, octobre ou novembre.

B. Pédagogique :

La première activité proposée sera basée sur le Cirque, le prestataire en contrat avec la MJC proposera des parcours de motricité et des exercices de cirque, que les parents pourront reproduire avec leur enfant.

Les parents devront nécessairement accompagner leur enfant.

V. Communication et valorisation de l'action :

A. Communication :

La MJC communiquera sur cette action, via :

- Les associations et Partenaires locaux
- Les supports de communication de la MJC : Plaquettes, Site Internet, Facebook, Supports Visuels.
- Les médias locaux : Presse, « Le magazine de Monteux », etc.

B. Valorisation :

Nous valoriserons par des photos ou vidéos, si les parents le permettent.

Une exposition autour des actions de la MJC sera proposée en début et en fin d'année.

VI. Partenaires :

A. Opérationnels :

- Prestataire activité cirque.
- Centre Communal d'Actions Sociales
- Centre Médico-Social
- CAF / MSA 84
- Associations du territoire ou qui y interagissent :
- (Kinés ou pédiatres)
- Etc.

B. Financiers :

- La Mairie de MONTEUX
- CAF
- MSA
- DDCS
- Conseil Départemental
- Etat.

VII. Moyens :

A. Humains :

- Pour les permanents et bénévoles de la MJC, nous estimons à 30 h de travail, **soit 0.02 E.T.P.** Cela prend en compte la communication, l'organisation, les temps de présence et la coordination par rapport à l'EVS.
- Prestataire Activité Cirque

B. Matériels :

- Les locaux de « L'ATELIER », salle de spectacle, mis à disposition par la Mairie.
- Matériels de motricité et jeux.

VIII. Critère d'évaluation :

Pour l'évaluation, la M.J.C. sera vigilante :

- Au nombre de réalisations.
- Au nombre de participants et la « nature » des participants (âges, sexe, zone géographique, anciens adhérents)
- A la qualité des échanges entre enfants et parents, retour à chaud &/ou questionnaires
- Aux outils ou supports proposés par l'intervenant
- A la mobilisation des partenaires

IX. Perspectives :

A. N+1 :

- Autres temps parents-enfants autour de thèmes définis avec les groupes de travail parentalité (fiche # 4.3)

B. Lien avec d'autres finalités Espace de Vie Sociale :

- Constitution d'une commission parentalité d'utilisateurs/adhérents qui pourrait interagir sur l'axe 4 du projet.

ACTION # 4.3

« CONTRIBUER AUX ACTIONS COLLECTIVES « PARENTALITE » DU TERRITOIRE »

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, La MJC souhaite s'impliquer dans la réflexion autour de la parentalité : de la Petite enfance à l'adolescence (action en lien avec les FA 4.1 & 4.2).

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer aux actions collectives « PARENTALITE » du territoire, Axe n°4 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Peu de synergie entre les associations du territoire.*
- *Constat du nombre de familles.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Participer à la réflexion sur le territoire
- Proposer notre « expertise » des actions collectives.
- Proposer des actions, conférences, rencontres avec les partenaires.

IV. Méthodes :

Rentrer dans la ou les commission(s) du territoire.
Contacter les Services Municipaux, le CCAS, CMS, la CAF, la MSA, etc.

V. Perspectives :

A. N+1 :

- Constitution d'une commission parentalité d'usagers/adhérents qui pourrait interagir sur l'axe 4 du projet.

ACTION # 4.4 : « CONFERENCES, DEBATS & ECHANGES "PARENTALITE" »

PREVU POUR ANNEE 2018-2019

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, La MJC souhaite proposer des supports autour de la parentalité en proposant soit des conférences des débats ou des échanges avec des professionnels (en lien avec 4.3).

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Montoux, il souhaite répondre à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer aux actions collectives « PARENTALITE » du territoire, Axe n°4 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- Constat du nombre de familles.

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Proposer supports autour de la parentalité avec des professionnels de l'enfance ou de l'adolescence.

IV. Méthodes :

En lien avec le groupe de travail, nous proposerons au sein de l'EVS, une conférence, un débat ou des échanges avec des professionnels.

Nous rentrerons en contact avec ACEPP, pour développer cette initiative.

V. Perspectives :

A. N+1 :

- Constitution d'une commission parentalité d'usagers/adhérents qui pourrait interagir sur l'axe 4 du projet.
- Lancer une dynamique d'Université Populaire des Parents

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, La MJC souhaite proposer des temps d'échanges entre Ados et Parents. Sur des temps définis, une fois par trimestre, les ados adhérents de la MJC, accompagnés par leur intervenant, proposeront une initiation à leurs parents. C'est l'enfant qui « enseigne » à l'adulte, l'intervenant est présent pour vérifier et/ou accompagner la pratique.

Nous pensons à plusieurs activités : Break / Cirque / Danses / Anglais / Cuisine / etc.

II. Contexte :

Cette action s'inscrit dans l'Espace de Vie Sociale de Monteux en répondant à l'axe de réflexion établi par la MJC et les partenaires locaux :

Contribuer aux actions collectives « PARENTALITE » du territoire, Axe n°4 du projet.

Rappel du diagnostic, principaux freins mentionnés :

- *Constat du nombre de familles avec adolescents.*

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Implication du Conseil des jeunes dans le projet EVS
- Permettre aux ados et à leurs parents d'échanger, de partager et transmettre
- « Casser les codes » entre parents et ados, développer la relation intergénérationnelle

IV. Méthodes :

Idée issue de l'un du conseil de jeunes de 2017,
Nous verrons s'il désire coordonner l'action.

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, la MJC proposera des temps de rencontres, d'échanges ou chacun pourra s'exprimer, trouver une place.

Elle se décline en plusieurs activités :

A. Les Apéros – Philo :

Le **deuxième jeudi de chaque mois**, nous proposons de nous retrouver autour d'un thème pour échanger ensemble et débattre. Notons le partenariat avec la MFR de MONTEUX des élèves devraient y participer dès septembre/octobre 2017.

B. Petits déjeuners MJC :

Le **troisième samedi de chaque mois**, dès septembre, de 10 h à 12. La MJC propose un temps de rencontre autour d'une boisson chaude pour échanger. Un programme sera proposé dès janvier 2018. En lien avec le café des parents.

C. Pique-Nique ou Déjeuners partagés :

Un dimanche par trimestre, la MJC propose un temps convivial de rencontre autour de la nourriture et/ou d'animations.

D. Soirées Festives :

Un Vendredi soir par mois, la MJC proposera une activité soit en lien avec d'autres fiches actions, soit autour d'animations diverses : Soirées jeux / Concerts / Conférences / Débats / etc.

Réflexion autour d'un réveillon solidaire pour l'hiver 2018.

Premier trimestre 2018, édition de programmes trimestriels pour l'année 2018-2019.

II. Contexte :

Il s'agit d'activités transversales liant la MJC et l'EVS.

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Proposer des temps de rencontres entre les habitants de Monteux.
- Décloisonner / Désenclaver les quartiers.

IV. Partenaires :

A. Opérationnels :

- Mairie de Monteux
- Associations ou institutions du territoire : CCAS, CMS, etc.
- Partenaires associatifs de la MJC
- Etc.

B. Financiers :

- Mairie de Monteux
- Caf / Msa
- Conseil Général (CMS)
- Etat

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, la MJC proposera :

A. Des sorties Culturelles :

Une par vacances scolaires, dès les vacances d'hiver 2018.

Le coordinateur de la MJC proposera une sortie culturelle aux habitants de Monteux (Adhésion non nécessaire, mais une participation aux frais sera demandée).

La MJC pourra prendre en charge une partie du coût de ces sorties : le transport, la prestation et l'assurance (en fonction des possibilités de financement partenaires). Ces sorties pourront être organisées avec des partenaires locaux (association familiale).

Lien possible avec la Bourse aux Projets (Fiche # 2. 3).

B. Ambassadeur « CULTURE DU CŒUR » :

Pour cette première année, la MJC prendra contact avec l'association « Culture du Cœur » afin de définir d'un partenariat.

C. « Boîte à lire » partagée :

Dans le Hall de la MJC, nous continuerons à développer les boîtes à lire, afin que chacun puisse venir prendre, échanger ou déposer des livres.

Une réflexion sur la mise en place de boîtes hors de la MJC sera entreprise, par exemple en proposer à l'Association Familiale.

II. Contexte :

Il s'agit d'activités transversales liant la MJC et l'EVS.

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Participer à la réflexion « LA CULTURE POUR TOUS ».

IV. Partenaires :

A. Opérationnels :

- Mairie de Monteux
- Associations ou institutions du territoire : CCAS, CMS, etc.
- Partenaires associatifs de la MJC
- Etc.

B Financiers :

- Mairie de Monteux
- CAF / MSA
- Conseil Général (CMS)
- Etat.

I. Présentation du projet :

Dans le cadre de l'espace de Vie sociale, la MJC proposera des temps forts contribuant au dynamisme du territoire :

A. Semaines à thème :

La MJC proposera une ou des semaines à thème. Elles seront articulées autour de temps avec des professionnels, d'échanges entre participants, ludiques ou festifs.

Elles pourront être co-construites avec les partenaires de l'EVS ou avec des associations de la commune.

B. Actions « Conseils de Jeunes » :

Le conseil de Jeunes propose, chaque année, des animations. Nous avons décidé de les inscrire dans la démarche de l'Espace de Vie Sociale. Pour l'année 2018, il y aura la « faites » de la fraternité qui sera reconduite et d'autres événements que les jeunes souhaiteront impulser.

C. Promotion des « Pratiques amateurs » :

La MJC réinscrit sa volonté d'agir sur la Culture et sur la promotion de toutes les pratiques artistiques ou culturelles « AMATEUR ». Dans cette optique, elle proposera aux amateurs *de préférence moins de 30 ans* :

- D'exposer leurs travaux (Photos, peinture, vidéo, etc.) dans le Hall de la MJC : **EXPO JEUNES.**
- De pouvoir répéter : **ESPACE REPETITION**
- De participer à la programmation musicale, **PROGRAMME MUSIK** :
rèpèt'Live / concert amateur / première partie + organisation d'un concert

II. Contexte :

Il s'agit d'activités transversales liant la MJC et l'EVS.

III. Objectifs spécifiques à l'action :

- Participer au dynamisme du territoire et/ou interagir avec lui.

IV. Partenaires :

A. Opérationnels :

- Mairie de Monteux
- Associations ou institutions du territoire : CCAS, CMS, etc.
- Partenaires associatifs de la MJC
- Etc.

B. Financiers :

- Mairie de Monteux
- Caf / Msa
- Conseil Général (CMS)
- Etat